Ils reprendront le service à partir du 3 juin

# Les médecins résidents optent pour «un dénouement total en cas de propositions satisfaisantes»

*Après une grève qui a duré plus de 6 mois, paralysant les hôpitaux du pays, et un bras de fer entre le ministère de la tutelle, les médecins résidents reprendront l'activité de garde à partir du 3 juin. Cette décision a été prise suite à une réunion au sein du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA).*

Page 6

Iftar : 20h02

Imsak : 03h45

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Lundi 28 mai 2018
12 Ramadhan 1439 - N° 1801 - Algérie : 10 DA / 1 €

Libye

## L'Algérie condamne avec force l'attentat terroriste qui a ciblé la ville de Benghazi

*L'Algérie a condamné avec force l'attentat terroriste à la voiture piégée en ce mois sacré qui a ciblé une zone peuplée dans la ville de Benghazi faisant sept morts et des dizaines de blessés.*

Page 24

BEM

# 599 846 candidats à partir de ce matin

*Après l'examen de fin de cycle primaire, c'est au tour des élèves de fin de cycle moyen de plancher sur les épreuves du BEM, à partir de ce lundi et pendant trois jours durant lesquels ils auront à répondre à des questions en rapport avec les 11 matières inscrites au programme.*

>> Lire page 5

Photo : Fateh Guidoum ©

Au 1er jour de sa visite à la 6e Région militaire

## Gaïd Salah : «L'Algérie est fière de vous et salue les résultats retentissants réalisés dans la lutte antiterroriste et le crime organisé»

Page 3

Nouveaux tarifs appliqués aux documents électroniques

## Les précisions de Bedoui

Page 4

Ramadhan

## 10 quintaux de pain jetés chaque jour

Page 7

Marchandises soumises au régime de restriction à l'importation

## Les explications du ministère du Commerce

*Le ministère du Commerce a tenu à apporter, hier, des précisions sur les marchandises soumises récemment au régime de restriction à l'importation, assurant que ces marchandises ne constituent pas une nouvelle liste, mais une actualisation de la liste initiale annexée au décret exécutif de janvier 2018. Relevant que l'attention de l'ensemble des opérateurs économiques est attirée sur la publication au Journal officiel N° 29 du 23 mai 2018, du décret exécutif N° 18-138 du 21 mai 2018...*

>> Lire page 4

*L'Echo Sportif*

## L'Equipe nationale est vraiment au fond du trou

LDC

## Le Real de Zidane entre dans la légende avec un triplé inédit

Page 23

Tizi-Ouzou

# Action de sensibilisation sur les accidents de la irculation

Sous le slogan «Iftar avec nous et conduit en sécurité», une action de sensibilisation sur les accidents de la circulation a été organisée à Boukhalfa, à l'entrée sud-ouest de la ville de Tizi-Ouzou.
L'opération qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative de la DGSN pour un «Iftar collectif» organisé chaque semaine, a été menée, ce samedi soir, par des éléments de la sûreté de wilaya, en collaboration avec le groupe «Ennadjah» de la section de Boghni des Scouts musulmans algériens (SMA).
Visant à se rapprocher des automobilistes et à les sensibiliser aux danger de la route, notamment pendant ce mois, le lieutenant Youcef Grina a précisé : «Nous avons décidé de cette opération pour se rapprocher des usagers de la route afin de les sensibiliser sur le danger de l'excès de vitesse et les appeler à plus de vigilance dans la conduite pour éviter les drames sur nos routes durant ce mois».
Indiquant que «les différents constats et statistiques révèlent que la plupart des accidents surviennent à l'approche du moment de l'Adhan et la principale cause est souvent l'excès de vitesse». Le facteur humain a été déterminant dans le choix de l'endroit de l'initiative. «Nous avons choisi cet endroit car c'est un passage pour les automobilistes allant vers Béjaïa ou Alger et d'autres wilayas, à qui il reste encore du chemin à parcourir et qui peuvent céder à l'empressement après une journée de jeune», a-t-il ajouté. Encadrés par les policiers, les jeunes scouts mobilisés pour l'occasion ont distribué des flyers et prospectus aux conducteurs les invitant à rompre le jeûne et à faire preuve de vigilance sur la route. Nadir Bélaïdi, encadreur des scouts, a souhaité que cette opération trouve un écho auprès des conducteurs, appelant à intensifier les initiatives du genre.
A l'occasion de cette initiative qui s'est étalée jusqu'à tard après l'Adhan, quelque 150 repas ont été servis et des conseils prodigués aux nombreux automobilistes, qui se sont arrêtés pour rompre le jeûne, tout en étant interpellés sur la nécessité de faire montre de vigilance sur la route.

**Malia S.**

Skikda

# L'ANP découvre le cadavre d'un terroriste dans une casemate

Une casemate contenant le cadavre d'un terroriste a été découverte, ce samedi, à Skikda, dans une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, ce dimanche, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert le 26 mai 2018, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Skikda, une casemate contenant le cadavre du terroriste recherché «Abdelhak M.», alias «Abou Dhar», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté à Aïn Guezzam, sept contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain, 2,55 tonnes de denrées alimentaires, 5 détecteurs de métaux, 2 téléphones satellitaires et une paire de jumelles». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Tlemcen et Mostaganem, 2,2 kg de kif traité», tandis que «64 immigrants clandestins de différents nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Ghardaïa et Khenchela», a rapporté également le communiqué.

Espagne

# Plus de 400 migrants secourus en Méditerranée

Les services espagnols de sauvetage en mer ont annoncé, ce dimanche, avoir secouru ce week-end 408 migrants qui tentaient de traverser la Méditerranée à partir de l'Afrique du Nord. Les bateaux de sauvetage ont recueilli dimanche 115 migrants qui essayaient de traverser le détroit de Gibraltar à bord de cinq petits bateaux. Samedi, ils en avaient secouru 293 qui tentaient la traversée à bord de neuf embarcations. Les services de sauvetage recherchent trois autres embarcations ayant à leur bord «un nombre important de migrants» dans la mer d'Alboran, à l'est du détroit de Gibraltar, a indiqué un porte-parole, cité par l'AFP. L'Espagne est la 3e porte d'entrée de l'immigration clandestine vers l'Europe, derrière l'Italie et la Grèce. La route de l'Espagne, passant par le Maroc, est de plus en plus empruntée par les migrants. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 22 400 personnes sont arrivées en Espagne en 2017 par voie maritime. 223 ont perdu la vie.

Aïn Defla

## Un octogénaire percuté mortellement par un train à Sidi Lakhdar

Un octogénaire est décédé, ce samedi, à Aïn Defla après avoir été percuté par un train, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.
L'accident a eu lieu à la cité Guerrarem relevant de la commune de Sidi Lakhdar lorsque la victime (80 ans) a été percutée par un train de transport de marchandises en provenance d'Oran et qui se dirigeait vers Alger, a-t-on indiqué de même source. La victime, «complètement déchiquetée», a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné de même source.

BMS

## Activité pluvio-orageuse sur les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est

Une activité pluvio-orageuse, localement assez marquée, accompagnée parfois de chute de grêle, a affecteé les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est depuis hier après-midi, avait indiqué l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial (BMS). Les pluies ayant affecté dans un premier temps les wilayas de Médéa, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Sétif et Béjaïa, avec des cumuls qui dépassant localement 20 mm. Ces pluies atteindront, par la suite, les wilayas de Tissemssilt, Chlef, Aïn Defla, Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès et Tizi-Ouzou, du dimanche à 18h00 au lundi à 3h00 avec des cumuls devant atteindre ou dépasser localement 30 mm, précise la même source.

Libye

## Une centaine de migrants s'échappent d'un camp tenu par des trafiquants dans l'ouest du pays

Plus d'une centaine de migrants se sont échappés cette semaine d'un camp tenu par des trafiquants dans la ville de Bani Walid, dans l'ouest de la Libye, ont affirmé des sources locales et des organisations internationales.
L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a fait état d'une quinzaine de migrants tués et de 25 blessés dans leur fuite. Située à 170 km au sud-est de la capitale Tripoli, la ville de Bani Walid est un lieu de transit pour les migrants clandestins en route vers les côtes, plus au nord, et compte une vingtaine de centres illégaux de détention ou de regroupement de migrants. Ces centres sont tenus par des milices qui enlèvent les migrants dans les villes et les torturent avant de téléphoner à leurs familles sommées de payer des rançons, selon des sources locales et des ONG.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie
**Directeur Général Fondateur** Tewfiq Meraou
L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information
Directeur de la Publication **Ahsene Saaid**
Rédacteur en Chef **Mouloud Hamdi**
Directeur Technique **Walid Boumaaraf**
**Siège Social :** 32, Avenue de Maubeuge - Alger
**Rédaction :** 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
*Tél-Fax* : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
**Direction de la publicité :** *Tél-Fax* : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3
**Anep**
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
**Diffusion** Ouest-Centre-Est **Zigzag** Expresse
**Impression** SIA
www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

## Au 1er jour de sa visite à la 6e Région militaire

# Gaïd Salah : «L'Algérie est fière de vous et salue les résultats retentissants réalisés dans la lutte antiterroriste et le crime organisé»

*Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a salué, hier, à Tamanrasset les résultats «retentissants» réalisés dans la lutte antiterroriste et contre le crime organisé multiformes au niveau de la 6e Région militaire ainsi qu'à travers toutes les autres Régions militaires, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).*

Le général de corps d'armée «a salué les résultats retentissants réalisés sur le terrain dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre le crime organisé au niveau de la 6e Région militaire ainsi qu'à travers toutes les autres Régions, permettant de faire face, de manière ferme et rigoureuse, à ces dangereux fléaux, ce qui a contribué amplement à asseoir la sécurité à travers l'ensemble du territoire national, pour que notre peuple puisse vivre en paix et en sérénité», a précisé le communiqué. «Dans l'élan de l'ardeur de cette glorieuse Histoire nationale, les éléments de l'ANP œuvrent aujourd'hui, avec un fervent esprit et une immense volonté à être à la hauteur de la grandeur de cette Nation et de sa prestigieuse Histoire nationale», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP lors de sa visite de travail et d'inspection à la 6e Région militaire, où il a rencontré les cadres et les personnels de la Région, et prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par les éléments de l'ensemble des unités de la Région. Le général de corps d'armée a souligné, à cet égard, qu'il s'agit d'«un effort qui ne se limite pas uniquement à cerner toutes les exigences du travail professionnel réussi et à œuvrer en permanence à détenir les impératifs du parfait accomplissement des missions assignées, mais vise également l'acquisition d'un autre facteur de qualité, qu'est l'enracinement continuel de leurs solides liens avec leur profondeur populaire, car ils sont pleinement conscients, que cela représente une motivation morale d'importance capitale, à même de hisser leurs compétences aux plus hauts niveaux». «Dans ce contexte précisément, les éléments de l'ANP ont parfaitement conscience que leur présence permanente aux côtés de leurs frères concitoyens, et leur persévérance continuelle à garantir tous les facteurs de la sécurité et de la stabilité tout au long de nos vastes frontières nationales et en tous lieux, constituent les sources des sentiments de sérénité et de quiétude, et la motivation à renforcer ce lien entre le peuple et son armée», a-t-il relevé. «Les Ecoles des Cadets de la nation, dont jouit notre pays, à travers tout son territoire, est le meilleur exemple de ce lien ferme entre le peuple et son armée, autant dans notre Grand Sud qu'ailleurs sur l'ensemble du territoire national», a fait valoir le vice-ministre de la Défense nationale. Il a ajouté, à ce propos, que «travailler sur la base d'une vision clairvoyante et avisée dont les objectifs sont bien définis, et à travers laquelle tous les défis pouvant survenir et les moyens de les contrecarrer sont pris en considération, est la voie qui a ouvert à l'ANP les plus hauts échelons de la compétence opérationnelle et qui lui a permis d'être, à tout moment, au plus haut niveau d'état-prêt au combat, et de s'adapter pertinemment avec tous les variables, les imprévus et les menaces multiformes».

«Dans ce cadre, et sans aucun doute, la mission de lutte contre les résidus terroristes, est une mission permanente qui ne prendra fin qu'après éradication totale, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, de ce fléau qui n'a pu et ne pourra entraver le parcours sûr et stable de l'Algérie», a fait savoir le chef d'état-major de l'ANP. Par la même occasion, il «a rappelé l'importance majeure que revêt le territoire de la 6e Région militaire, et ce, au vu de sa situation stratégique vitale», soulignant «les efforts fournis dans le domaine de la sécurisation des frontières sud de notre pays conformément à l'approche globale et multidimensionnelle adoptée par l'ANP, et appuyée par les orientations et le soutien de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale», a ajouté le communiqué. «Ancrer l'esprit du triomphe dans le conscient des éléments militaires et leur guider sur les voies et les démarches permettant sa réalisation sur le terrain, constituent un objectif intrinsèque auquel le Haut Commandement de l'ANP accorde une grande importance, et ce, conformément à l'intérêt capital que confère son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'aboutissement de tous les axes des efforts de développement aux objectifs escomptés et tracés», a-t-il indiqué. «Ainsi se dévoile l'importance du travail laborieux, avec lequel seulement, nous pouvons mesurer la fiabilité et la justesse du jugement correct et objectif des fruits des efforts fournis et des résultats des démarches adoptées», a-t-il soutenu. «En réalisant ces objectifs, la 6e Région militaire représente, grâce à sa situation géographique vitale, et au regard de l'envergure de ses frontières et l'étendue de son territoire, une importance ultime pour le Haut Commandement qui aspire et œuvre résolument et sur le terrain, à promouvoir cette Région et à rehausser davantage les bilans de ses réalisations à la hauteur de l'intérêt et le soutien qui lui sont conférés», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP. Il a ajouté que «si la terre de l'Algérie venait à parler un jour avec la volonté d'Allah Le Tout-Puissant, chaque parcelle de sa digne terre témoignerait de la quiétude qui la comble, et de son immense fierté, de vivre cette continuité spontanée et naturelle entre l'Armée de libération nationale (ALN) et sa digne héritière l'ANP». «Une continuité qui a vu les esprits se fusionner et les souffles se mélanger, pour que l'Algérie soit, comme d'antan, l'ultime facteur commun qui réchauffe les cœurs et qui les fait battre», a-t-il dit. «Tels sont les sentiments ressentis par chaque élément de l'ANP en accomplissant son devoir national, préservant les frontières de son pays et œuvrant avec une grande persévérance à acquérir tous les facteurs d'une performance de qualité et les exigences de la complémentarité professionnelle et fonctionnelle avec plus de détermination et une grande volonté», a affirmé le général de corps d'armée. Le général de corps d'armée, Gaïd Salah, a entamé, ce dimanche, une «visite de travail et d'inspection» à la 6e Région militaire à Tamanrasset, qui s'inscrit «dans la dynamique de ses visites d'inspection aux différentes Régions militaires», précise la même source. Cette visite qui coïncide avec le mois de Ramadhan, «s'inscrit dans le cadre du grand intérêt que porte le Haut Commandement de l'ANP au contact permanent et continu avec les personnels et à l'écoute de leurs préoccupations». Après la cérémonie d'accueil et à l'entrée du siège du commandement de la Région, le général de corps d'armée a observé, en compagnie du général-major, Meftah Souab, commandant de la 6e Région militaire, un moment de recueillement sur l'âme du valeureux défunt Moudjahid, Hibaoui El Ouafi, dont le nom est porté par le siège du commandement de la Région. Il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle en sa mémoire, et récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme pure et sur celles de nos vaillants chouhada. «Lors d'une seconde rencontre réunissant l'état-major de la Région, les commandants des secteurs opérationnels et leurs états-majors, les responsables des services de sécurité ainsi que les commandants d'unités, le général de corps d'armée a suivi un exposé global présenté par le commandant de la Région sur la situation générale et la situation sécuritaire dans le secteur de compétence, en plus des exposés donnés par les commandants des secteurs opérationnels et les responsables des différents services de sécurité», ajoute la même source. Par la suite, le chef d'état-major de l'ANP «a prononcé une allocution d'orientation mettant l'accent sur le fait que les cadres de l'ANP devraient être conscients de la cadence des mutations et des événements que connaît le monde et de leurs risques et menaces afin qu'ils puissent discerner l'ampleur des efforts à consentir, tout en les exhortant à donner toujours l'exemple pour leurs subordonnés, et ce, dans les domaines du métier du militaire», concluait le communiqué.

**T.M.**

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

## Marchandises soumises au régime de restriction à l'importation

# Les explications du ministère du Commerce

*Le ministère du Commerce a tenu à apporter, hier, des précisions sur les marchandises soumises récemment au régime de restriction à l'importation, assurant que ces marchandises ne constituent pas une nouvelle liste, mais une actualisation de la liste initiale annexée au décret exécutif de janvier 2018.*

Relevant que l'attention de l'ensemble des opérateurs économiques est attirée sur la publication au Journal officiel N° 29 du 23 mai 2018, du décret exécutif N° 18-138 du 21 mai 2018, modifiant et complétant le décret exécutif N° 18-02 du 7 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restriction à l'importation, le ministère a précisé que la liste des marchandises annexée au décret exécutif susvisé constitue en réalité une mise à jour de la première liste annexée au décret exécutif de janvier 2018. C'est suite aux réunions de filières organisées par les services du ministère du Commerce durant le premier trimestre 2018 et conformément aux résultats des discussions menées avec les opérateurs concernés, qu'il s'est avéré «nécessaire d'apporter quelques modifications à la liste des marchandises suspendues provisoirement à l'importation dans le but : de soustraire certains produits constituants des intrants pour l'appareil de production et d'ajouter certaines marchandises finies dont la production locale et largement suffisante». En conséquence, la liste des marchandises suspendues provisoirement à l'importation a fait l'objet, comme annoncé précédemment, d'une actualisation, tenant compte des réclamations légitimes enregistrées depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif de régulation des importations, a souligné le ministère, affirmant qu'«il ne s'agit certainement pas d'une nouvelle liste».

Par ailleurs, à la faveur d'une disposition introduite dans le projet de loi de finances complémentaire pour 2018, un nouveau dispositif de régulation des importations et de protection de la balance des paiements sera mise en place à travers l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) au lieu et place de la suspension provisoire à l'importation, a ajouté le ministère. Ainsi, un droit additionnel provisoire de sauvegarde sera mis en place comme en matière de droits de douanes avec des taux extrêmement dissuasifs (de 30 à 200%), alors que les taux de

DAPS, à retenir pour les différentes marchandises soumises, seront fixés par voie réglementaire après concertation avec les opérateurs économiques concernés.

Des séances de concertation, par filière d'activités, seront organisées le moment opportun par le services du ministère du Commerce de concert avec les départements ministériels concernés. Il faut rappeler à cet égard que les nouveaux mécanismes d'encadrement des opérations d'importation de marchandises ont été révélés récemment par le ministère du Commerce qui précise que pour l'année 2018, les opérations d'importation de marchandises peuvent être opérées librement conformément aux dispositions de l'Ordonnance de juillet 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ainsi que celles prévues par la loi de finances pour 2018. Cependant, des mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites à travers des dispositifs à caractère tarifaire, quantitatif et bancaire notamment. Concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, le ministère cite l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis. Les suspensions à l'importation de ces biens et marchandises «sont limitées dans le temps», souligne le ministère en avançant qu'«il sera procédé à leur levée progressivement mais avec ou sans le maintien ou l'augmentation des taxes et autres droits frappant l'importation et la commercialisation de ces produits». La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées par les dispositions du décret exécutif pris en application de l'article 116 de la loi de finances pour 2018. L'accès aux licences d'importation et plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixées dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne, s'effectuera par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle de cahier des charges approuvé par l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches, note la même source. L'avis public d'ouverture du contingent précisera la nature et la consistance des marchandises dont l'importation est soumise à l'obtention d'une licence. Seuls les opérateurs économiques, dont l'activité de production ou de distribution est liée directement aux produits soumis au contingent ouvert, peuvent soumissionner pour l'accès au contingent ou à ses tranches. La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans les avis d'ouverture du contingent. Par ailleurs, le ministère rappelle qu'en application du règlement de la Banque d'Algérie daté d'octobre 2017, les domiciliations bancaires relatives à l'importation des marchandises destinées à la revente en l'état et ne constituant pas un intrant industriel, doivent être accomplies dans un délai minimum d'un mois avant la date d'expédition de ces marchandises avec une couverture financière de 120% du montant de l'opération. Le document exigé au moment de la domiciliation bancaire est le certificat phytosanitaire ou certificat vétérinaire, délivré par les services compétents du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour ce qui concerne l'importation de bananes, blé, viandes bovines, poisson (à l'exception de la sardine), orge et ail.

Quand il s'agit de l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et de produits toxiques ou présentant un risque particulier, le document exigé est l'autorisation technique préalable, délivrée par les services du ministère du Commerce.

Les importateurs ainsi que les producteurs des produits visés et disposant déjà d'une autorisation préalable, devront prendre attache avec la direction de commerce de wilaya territorialement compétente à l'effet de se conformer à la nouvelle procédure d'octroi de l'autorisation préalable en question.

**T. Benslimane**

## Nouveaux tarifs appliqués aux documents électroniques

# Les précisions de Bedoui

La nouvelle révision à la hausse des tarifs des documents électroniques a fait réagir plus d'un, que ce soit les citoyens, mécontents, ou les hauts responsables.

Après le communiqué rendu public par le Premier ministère, c'est le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, d'apaiser l'opinion publique et d'apporter d'amples explications. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue, samedi, en marge de la première rencontre nationale de prévention et de lutte contre les incendies et les feux de forêts organisée par les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture au Palais des nations, le ministre avait indiqué que les nouveaux tarifs de délivrance des documents électroniques étaient en phase d'étude au gouvernement. Selon Bedoui, il s'agirait d'une étude «de comparaison d'expérience avec les autres pays», dont les résultats ainsi que les propositions du ministère des Finances seront présentés au gouvernement. Pour appuyer ses dires, le ministre de l'Intérieur évoque la loi de finances complémentaire 2018 (LFC 2018) qui «n'a pas encore été promulguée». A rappeler que le Premier ministère avait présenté, jeudi dernier, des explications sur les nouveaux tarifs relatifs à la délivrance des documents électronique, indiquant que «des fuites organisées sur l'avant-projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018 alimentent la spéculation et parfois même les fausses informations sur les nouveaux tarifs de délivrance des documents électroniques ce qui requiert des précisions pour éclairer l'opinion sur cette question». Spéculations ou rumeur, rien n'exclut la révision à la hausse. Car, selon Bedoui, «les processus de numérisation, de modernisation et de développement ont un coût».

D'ailleurs, il rappellera que son département aspire à moderniser et à humaniser l'administration pour répondre aux normes internationales. «Il n'y aucun mal à procéder à l'étude de la valeur financière de ces documents biométriques sécurisés». S'agissant des nouveaux tarifs, l'établissement relevant du ministère de l'Intérieur qui les produit a fourni les prix de revient de chacun de ces documents. Ces prix ont été utilisés comme référence pour fixer les nouveaux tarifs de délivrance.

Ainsi, l'on a indiqué que pour la carte nationale d'identité biométrique électronique, «son coût est de 2.500 DA», le passeport biométrique électronique de 28 pages pour 10.000 DA et de 50.000 le modèle de 48 pages.

«La production du passeport en procédure d'urgence entraîne un coût plus élevé, soit

Ph : Fateh Guidoum ©

25.000 DA pour le passeport de 28 pages et 60.000 DA pour le passeport de 48 pages.

Il en résulte un tarif de délivrance de 50.000 DA et de 150.000 DA selon le modèle», avait expliqué le Premier ministère. Pour ce qui est du coût de production du permis de conduire biométrique électronique, il reviendrait à «10.000 DA pièce et à 20.000 DA pièce », pour la carte d'immatriculation automobile.

Ces nouvelles tarifications ne tarderont pas à faire réagir le front social.

En 2015, lors de l'annonce de la première révision de la taxe perçue sur le passeport, plusieurs citoyens se sont hâtés en masse vers les APC pour procéder au renouvellement de leurs passeports et d'éviter par conséquent d'être touchés par l'augmentation.

**Amel Driss**

## BEM

# 599 846 candidats à partir de ce matin

*Après l'examen de fin de cycle primaire, c'est au tour des élèves de fin de cycle moyen de plancher sur les épreuves du BEM, à partir de ce lundi et pendant trois jours durant lesquels ils auront à répondre à des questions en rapport avec les 11 matières inscrites au programme.*

Comme le veut la tradition, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, en compagnie des cadres de son ministère et des présidents des deux commissions parlementaires de l'Education (au Sénat et l'APN), donnera le coup d'envoi officiel de l'examen à partir des wilayas de Laghouat, puis de Djelfa.

Des conditions de sécurisation maximales de l'examen sont mises en place pour éviter la reproduction du spectre de la diffusion des sujets sur les réseaux sociaux, juste quelques minutes après la distribution des sujets aux candidats. Comme cela a pu être observé lors du déroulement de l'épreuve de 6e Dans le cadre de cette même sécurisation, Benghabrit a pris également la décision d'interdire les visites des responsables officiels dans les centres d'examens, pour empêcher tout relâchement d'attention de la part des personnels en charge de la surveillance. A la veille de cet examen, la Fédération nationale des parents d'élèves a lancé un appel aux candidats les mettant en garde contres les faux sujets qui pourraient être diffusés ce soir sur les réseaux sociaux. Ces faux sujets sont de nature à les déconcentrer et à les mettre sur des fausses pistes prévient encore la Fédération des parents d'élèves qui met également en garde les élèves contre les tentatives de fraude et les risques qu'ils encourent. Intervenant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mustapha Hamdi a précisé, que les sujets des épreuves à distribuer aux 599 846 candidats, ont déjà été dispatchés dans l'ensemble des wilayas.

Il rappelle que pour être admis en 1re année secondaire, les examinateurs vont prendre en compte la moyenne annuelle et celle de l'examen du BEM, divisée par deux. Commentant l'important taux d'échec au niveau du cycle moyen (plus de 43%) celui-ci indique que des efforts sont faits pour le diminuer d'année en année, ajoutant que les élèves ayant échoués à celui-ci sont, de plus en plus, orientés vers ces cycles de formation professionnelle. A propos de l'éventualité de suppression de cet examen, le représentant du ministère de l'Education nationale signale qu'une commission est en train de finaliser un projet consacré à cette question. S'exprimant, par ailleurs, sur une possible annulation de l'examen de fin de cycle primaire, Hamdi relève que les avis restent encore partagés, ajoutant cependant que cet aspect n'est, de toute façon, pas à l'ordre du jour. Enfin, quant aux résultats, ils devraient être proclamés officiellement le 18 juin.

**Moussa O.**

## Projet de loi sanitaire

# «La nouvelle loi consacre le droit de tous les citoyens à la santé», affirme Hasballaoui

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé, à Alger, que le projet de loi sur la santé accordait «une grande importance» à la protection et à la promotion de la santé des citoyens et consacrait le droit à la santé en tant que «droit humain fondamental». Lors de la présentation du projet de loi devant les membres du Conseil de la nation, Hasbellaoui a indiqué que la loi de 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé avait permis d'améliorer les indicateurs globaux de la santé et favorisé l'accès à plusieurs soins, en sus d'améliorer le niveau de couverture sanitaire, ajoutant, toutefois, qu'à la suite des changements survenus dans la société algérienne «ladite loi qui a montré ses limites, est devenue un véritable obstacle, empêchant le système de réaliser les objectifs du changement escompté». Le ministre a ajouté que les réformes introduites au système national de santé, consacrées par le nouveau projet de loi s'articulaient autour de principes fondamentaux à savoir «la gratuité des soins qui constitue, selon lui, un acquis à préserver en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika» et la garantie de tous les droits du malade à tous les niveaux et dans tous les cas, en œuvrant à réduire les écarts entre les régions en termes d'accès aux services. Le ministre a souligné, en outre «l'impératif d'asseoir le principe de complémentarité effective entre les secteurs public et privé de santé» au titre d'un système de santé global, en consacrant les droits du malade à être informé de son état de santé et de consulter un médecin référent. Il a constaté «un changement» de la situation épidémiologique en Algérie «marquée désormais par les maladies non transmissibles et chroniques», dont le diagnostic exige, selon lui «des structures appropriées, des équipements modernes et des spécialistes hautement qualifiés».

L'Algérie doit faire face aux maladies prévalant à l'échelle internationale et renforcer sa législation conformément aux résolutions internationales de la santé, notamment en matière d'alerte sanitaire nationale et internationale, a-t-il souligné. Hasbellaoui a rappelé que le projet de loi prévoit l'introduction d'un système national d'information sanitaire «garantissant une banque de données et des informations favorisant la prise de décisions à tous les niveaux du système national de santé».

### *Un observatoire national chargé de la définition des priorités du secteur*

Le nouveau projet de loi prévoit la création d'un observatoire national de la santé qui constitue, précise le ministre, «un élément de gestion, compte tenu des missions qui lui ont été assignées, notamment l'élaboration du rapport annuel sur l'état de santé des citoyens et la définition des priorités sanitaires devant bénéficier de programmes nationaux de santé publique». Le financement du système sanitaire «ne peut compter, actuellement, uniquement sur le budget de l'Etat, pour une augmentation conséquente du budget du secteur de la santé, car la satisfaction des besoins sanitaires nécessite de trouver d'autres mécanismes adaptés visant la diversification des sources de financement sans toucher à la gratuité des soins, outre la maîtrise des dépenses tout en améliorant la qualité et l'efficacité des services de santé prodigués au patient», a-t-il noté. Dans ce contexte, le ministre a rappelé les dispositions prévues dans le nouveau projet de loi en matière de maîtrise de dépenses telles que «la mise en place des mécanismes de conventionnement entre les établissements publics de santé et les différents organes de financement (CNAS, mutuelles...). La cartographie sanitaire qui constitue le plan directoire de la santé «définira les critères de la couverture sanitaire et les outils devant être mobilisés, tout en tenant compte des caractéristiques épidémiologiques, sanitaires, sociales et économiques, afin de garantir une distribution équitable des soins médicaux», a-t-il précisé. L'hospitalisation à domicile et les soins à domicile «sont deux systèmes nécessaires pour une meilleure maitrise des coûts de la santé, à travers la réduction de la durée d'hospitalisation, outre la continuité des soins au domicile du malade». Mettant en avant l'importance du caractère obligataire du service civil dans la réduction des écarts en matière d'accès aux prestations médicales et préventives au niveau des régions à faible couverture sanitaire, dans le cadre de la consécration du rôle social de l'Etat, garantissant l'accès aux droits fondamentaux consacrés, sur la base de la solidarité nationale», le ministre a affirmé que «l'Etat œuvre à réunir tous les moyens matériels, humains et techniques pour effectuer le service civil dans les meilleures conditions». Hasbellaoui a également fait état de l'introduction de nouveaux statuts aux établissements publics de santé «leur permettant une gestion flexible, en s'appuyant sur des outils de planification et de gestion modernes».

**N. I.**

## Ils reprendront le service à partir du 3 juin

# Les médecins résidents optent pour «un dénouement total en cas de propositions satisfaisantes»

*Après une grève qui a duré plus de 6 mois, paralysant les hôpitaux du pays, et un bras de fer entre le ministère de la tutelle, les médecins résidents reprendront l'activité de garde à partir du 3 juin. Cette décision a été prise suite à une réunion au sein du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA).*

Les médecins résidents ont décidé de mettre fin à la grève qui paralyse, ils ont affiché «leur volonté de renouer le dialogue avec le ministère de la Santé», selon un communiqué rendu public, hier, par le Collectif, affirmant que les médecins résidents vont reprendre l'activité de garde à partir du 3 juin prochain, se prononçant pour «un dénouement total en cas de propositions satisfaisantes de la tutelle». Les médecins résidents ont affiché ainsi leur «entière disponibilité» à des négociations «concrètes» dans le cadre d'un dialogue «sincère» avec le ministère de la Santé, ainsi qu'avec le ministère de l'Enseignement supérieur, ajoute le communiqué. «Les médecins résidents, soucieux de faire valoir leur esprit de dialogue qui permettrait une issue favorable à cette situation, et après concertation de l'ensemble des membres du bureau national, ont adopté la décision d'une reprise de l'activité de garde à partir du 3 juin, conditionnée par des négociations fructueuses avant cette date, un dénouement total de la situation serait envisageable en cas de propositions satisfaisantes», lit-on dans le même document.

Les médecins résidents, en grève depuis le 14 novembre 2017, avaient boycotté les épreuves du Diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS), couronnant la formation spécialisée, programmées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre les 18 mars et 12 avril. Les revendications portent essentiellement sur l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service national, la garantie d'une meilleure formation pédagogique et le droit aux œuvres sociales. Le ministère de la Santé avait reçu les représentants du CAMRA plus de 12 fois, dont la dernière rencontre tenue le 16 avril n'a pas donné de résultats, les médecins ayant rejeté les solutions proposées par la tutelle, à savoir la révision de la durée du service civil, selon la région et non son annulation. Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a tenté apaiser la tension à maintes reprises, en affirmant que les revendications des médecins résidents avaient été prises en considération pour améliorer leurs conditions de travail par des mesures incitatives, dans le «cadre des lois en vigueur», soulignant que les portes du dialogue avec les représentants de ce corps «restaient ouvertes». D'autre part, le ministre a souligné que les moyens nécessaires étaient mis à la disposition des médecins résidents dans le cadre de leurs missions dans les wilayas d'affectation (plateaux techniques et logement), affirmant que la question du service national «relève exclusivement des prérogatives du ministère de la Défense».

**Selma D.**

## Durant le Ramadhan

# Les Algériens consomment 4 fois plus de viandes

La consommation des viandes rouges et blanches en Algérie est multipliée par quatre durant le mois de Ramadhan par rapport aux autres mois de l'année alors que la consommation des autres produits alimentaires est doublée, a indiqué, hier, à Alger, le vice-président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC) Mohamed Abidi. «Durant le Ramadhan, la consommation des viandes blanches est estimée à 74 000 tonnes alors que celle des viandes rouge est de 37 000 tonnes en moyenne. Ainsi, la consommation des viandes durant ce mois représentent 380% de la consommation mensuelle durant le reste des mois», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse animée avec le président de la Fédération Zaki Hariz. En moyenne, chaque ménage en Algérie consomme 9kg de volaille et 4,5kg de viandes rouges durant ce mois, a-t-il précisé en soulignant que la consommation des autres produits alimentaires représente 170% de leur consommation mensuelle moyenne durant le reste de l'année. De ce fait, la hausse des prix des produits alimentaires, observée chaque Ramadhan, même si elle est alimentée par la spéculation et la baisse de l'offre parfois, elle est surtout le résultat direct de l'augmentation brusque de la demande durant ce mois», estime Abidi. Selon une étude menée par la fédération en 2015, les dépenses moyennes des 8,2 millions de ménages en Algérie étaient de 75.000 DA par ménage durant le mois du Ramadhan contre une moyenne mensuelle de 36.000 DA durant le reste des mois. «Cela veut dire que les dépenses des ménages passent de deux fois le SNMG à quatre fois le SMNG durant le Ramadhan. Ce constat nous interpelle pour sensibiliser les consommateurs sur la nécessité de réorienter leurs dépenses», a-t-il dit.

### *Fruits et légumes : hausse de 10 à 15% des prix durant les dix premiers jours du Ramadhan*

De son côté, Hariz a indiqué que, durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, la fédération a constaté une hausse de 10 à 15% des prix des fruits et légumes et de ceux de certains produits alimentaires en conserve. «Cette augmentation est d'abord le résultat de la hausse de la demande durant ce mois. Ensuite c'est le résultat de la spéculation pratiqués par les commerçants», a-t-il pour sa part analysé.

En outre, les prix des produits alimentaires industriels ont été impactés par les restrictions sur les importations et par la dépréciation du dinar algérien par rapport aux autres devises, selon lui. «Le coût des mesures bureaucratiques appliquées sur les importations est devenu une charge supplémentaire supportée par le consommateur algérien», a-t-il soutenu en proposant de «laisser le marché jouer son jeu tout seul sans intervenir de façon administrée». Il a, par contre, salué la mesure annoncée par le ministre du Commerce relative à l'instauration d'un droit additionnel sur certains produits tout en estimant qu'une telle taxe devrait être durable et non pas provisoire et toucher tous les produits importés et fabriqués localement. Hariz a également plaidé pour un système efficace de traçabilité des produits à commencer par la production ou l'importation, en passant à la transformation, au transport et en arrivant au stockage et à la distribution, et ce, non seulement pour pouvoir maîtriser les prix, mais surtout pour s'assurer du respect des règles d'hygiène et offrir au consommateur un produit sain.

Il a, dans ce sens, invité les ministères concernés à former les agriculteurs, transporteurs et distributeurs sur les règles d'hygiène et sur les risques alimentaires et leur impact sur la santé publique. S'agissant de la consommation du lait durant ce mois, il a témoigné que «le problème (de l'offre) persiste que ce soit en matière de disponibilité ou de qualité» proposant, pour remédier à cette défaillance, une importation soutenue des vaches laitière, la création de grandes fermes pour l'élevage et l'intensification de la production du lait cru. Evoquant le dossier des agences de voyage offrant des services pour la OMRA, il a pointé du doigt «une concurrence déloyale» caractérisant ce marché, où beaucoup d'agences «n'hésitent pas à offrir de très fortes remises sur les prix sans se soucier de la qualité des services offerts».

Il a estimé que l'Office national du Hadj et de la Omra devrait «se retirer» du marché pour pouvoir assurer convenablement sa mission de régulation. «Il ne faut pas que cet office soit juge et partie», a-t-il recommandé.

A une question sur le rôle des marchés de proximité et leur impact sur les prix, il a soutenu que seul l'élargissement du réseau de la grande distribution pourrait constituer une solution dans ce domaine. Alors que la grande distribution représente 60 à 75% de la distribution dans le monde, elle n'en constitue que 2 à 3% en Algérie, a-t-il observé. Intervenant pour sa part, le président de l'association des consommateurs de la wilaya de Béjaïa, Aidli Noureddine a estimé que le monopole reste le seul responsable de la hausse des prix.

Sinon «comment expliquer une baisse subite de l'offre la veille du Ramadhan ?», s'est-il interrogé.

**H.H. /Ag.**

## Scouts musulmans algériens

# Bouallag appelle les générations montantes à s'inspirer des sacrifices des scouts

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouallag, a appelé les générations montantes à s'inspirer des sacrifices consentis par les scouts durant le Guerre de Libération nationale, pour la libération du pays du joug colonial et le recouvrement de la souveraineté nationale. Intervenant lors de la cérémonie de commémoration du 77e anniversaire de l'exécution de Mohamed Bouras, fondateur des SMA, Bouallag a appelé à s'inspirer de l'école scoute pour servir le pays, protéger les constantes de la nation et l'identité nationale et faire en sorte que l'Algérie retrouve sa place de chef de file en Méditerranée. Après avoir mis en avant les sacrifices consentis par le martyr Mohamed Bouras, fondateur des SMA en 1936, Bouallag a rappelé toutes les activités de sensibilisation, de solidarité et éducatives menées par l'organisation qui compte 100 000 adhérents à l'échelle nationale. Le commandant général des SMA a précisé, à cet égard, que 200 000 repas chauds avaient été distribués depuis le début du mois de Ramadhan, à travers l'ensemble du territoire national au profit des démunis, rappelant la signature de plusieurs accords de coopération avec différents partenaires, notamment en matière de protection de l'enfance, de lutte contre les fléaux sociaux et de réinsertion sociale des détenus. Au plan international, il a fait savoir que les SMA accueilleront en août 2018 à Alger le 32e Camp scout arabe avec la participation de plus de 19 associations scoutes arabes. Dans son intervention, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a salué «le grand rôle qu'ont toujours joué les scouts musulmans algériens dans l'éducation des générations, suivant les principes de son fondateur, le martyr Bouras», rendant hommage à cette «école nationale» dont les membres «se sont sacrifiés pour que l'Algérie recouvre sa souveraineté et sa liberté». La présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a, pour sa part, mis en exergue l'étroite coopération entre son organe et les SMA dans le domaine de la protection et de la prise en charge de l'enfance, estimant que les SMA sont «une école qui consacre les valeurs humaines». Elle a, dans ce cadre, évoqué l'expérience de création de groupes scouts au niveau des quartiers pour la prise en charge des enfants et des jeunes et la lutte contre les fléaux sociaux. Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, a, de son côté, mis en avant la coopération entre son administration et les SMA en matière d'aide à la réinsertion sociale des détenus, rappelant que «les scouts sont présents dans 72 établissements de rééducation au titre de différents programmes de lutte contre la violence, la drogue et d'autres maux sociaux». Felioune a fait savoir que plus de 11 centres d'écoute destinés aux détenus libérés avaient été ouverts dans ce cadre pour assurer leur réinsertion dans la société.

## Ramadhan

# Malgré les promesses de Djellab, les prix des fruits et légumes toujours élevés

*Dix jours après le début du Ramadhan, les prix des fruits et légumes demeurent toujours élevés, malgré les promesses du ministre du Commerce.*

Au début du mois de Ramadhan, Saïd Djellab avait rassuré que les prix allaient connaître une baisse sensible dans un délai de trois jours. Au marché Rédha-Houhou (ex-Clauzel), dans le centre-ville d'Alger, ce samedi 26 mai, certains produits sont, d'ailleurs, toujours si chers que rares sont les clients qui osent s'y approcher. Même si leur prix a baissé, les haricots verts et le citron sont cédés à 260 DA/kg, soit une baisse de 30 DA par apport au premier jour du Ramadhan. Le prix de la laîtue n'a pas bougé. Le kilogramme est toujours proposé à 160 DA.

La pomme de terre a augmenté de 10 DA pour atteindre 70 DA/kg.

Idem pour l'oignon qui est vendu à 120 DA, alors qu'il était cédé, il y a quelques jours, à 100 DA.

Les produits qui ont, cependant, dérogé à cette tendance haussières sont entre autres la tomate affichée à 100 DA (contre 180 DA), la courgette 100 DA (contre 170 DA), la carotte 80 DA (contre 120 DA) et le fenouil 80 DA (contre 140 DA).

Le prix du concombre et de la betterave restent stables, à 100 DA le kg chacun. Du côté des fruits, le constat est beaucoup moins encourageant. Les prix sont toujours hors de portée des ménages. La pomme locale est, ainsi, affichée à 700 DA (contre 400 DA), les bananes à 320, la fraise, fruit de saison, est négociée à 250 DA (contre 220 DA), les pêches à 220 DA (contre 250 DA). Les dattes entre 450 et 800 DA, selon la qualité du produit, soit le même prix qu'il y a une semaine. Pour les viandes, les prix continuent de grimper.

Le poulet évidé est affiché à 370 DA le kg (contre 350), la viande bovine locale est à 1.500 DA, alors que la viande importée est à 1.240 DA.

La viande ovine qui était à 1.250 DA la semaine dernière a grimpé, ce samedi matin, pour atteindre la barre des 1.350 DA.

**Houda H.**

## 10 quintaux de pain jetés chaque jour

La Fédération nationale des boulangers (FNB) a menacé d'entamer un mouvement de grève au lendemain de l'Aïd El Fitr si ses revendications ne sont pas satisfaites, essentiellement celle liée à la marge bénéficiaire. Le président de la FNB, Youcef Guelfat a déploré les difficultés professionnelles auxquelles sont confrontés les 18 000 boulangers. Pour lui, ces derniers sont privés de leurs droits, à savoir une marge bénéficiaire ce qui a poussé bon nombre d'entre eux à changer d'activité. Par ailleurs, Youcef Guelfat a plaidé pour la hausse du prix du pain à 13 dinars de sorte qu'il y ait un équilibre entre le coût de fabrication et le prix affiché pour les boulangeries. «Nous détenons un registre de commerce, payons les impôts et les employés. Nous avons ainsi droit à une marge de bénéfice appréciable», a-t-il soutenu, indiquant que 4200 boulangeries ont changé de vocation en 2017 en vue d'éviter la banqueroute. S'exprimant en marge d'une conférence de presse tenue au siège de l'Union générale des commerçants et artisans, l'interlocuteur a affirmé que le boulanger travaille sur des questions extrêmement difficiles. «Il travaille de nuit sous 50° c pour garantir du pain le lendemain», a-t-il dit, regrettant les rumeurs, selon lesquelles le pain vendu serait de mauvaise qualité. «Nous utilisons une farine d'une bonne qualité», a-t-il insisté. «Le gouvernement a fait la sourde oreille à nos revendications que nous avions portées depuis très longtemps. La revendication de la hausse de la marge bénéficiaire n'est toujours pas satisfaite. De ce fait, le mouvement de grève demeure la seule solution», a-t-il soutenu. Sur le Ramadhan, Guelfat a fait savoir que 7 tonnes de pain étaient jetées dans les poubelles au cours de la première semaine de ce mois, soit 10 quintaux en moyenne par jour.

**H. H.**

## Prix à la consommation

# L'inflation moyenne annuelle à 4,3% jusqu'à avril 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,3% jusqu'à avril 2018, d'après un bilan de l'Office national des statistiques (ONS). Le taux est plus faible que ce qui a été prévu par la loi de finances 2018. La loi prévoit une inflation de 5,5%. L'évolution mensuelle des prix à la consommation, au mois d'avril 2018 a connu une faible augmentation par rapport à celui du mois de mars 2018.

La hausse serait de 0,6%, induite par la hausse de certains prix de produits, à l'exemple des biens alimentaires qui ont inscrit une hausse de 1,1% en avril dernier. Ainsi, par catégorie de produits, les prix des produits agricoles frais ont grimpé de 2,3% en raison, essentiellement, de l'augmentation des prix des fruits (+6,6%) et des légumes (+5%) et de la viande de poulet (+10%). En revanche, certains produits ont affiché des variations négatives, principalement la pomme de terre dont les prix ont baissé de (-7,8%) et les œufs (-3,9%).

Une relative stagnation a été constatée, selon le même rapport, en ce qui concerne les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires). S'agissant d'une autre catégorie, celle des produits manufacturés leur prix, a-t-on indiqué ont évolué de 0,2%, contre une hausse de 1,5% détenue par le groupe de biens et services, notamment les prix des meubles et articles d'ameublement. L'on constatera toutefois, une minime hausse de 0,3% pour le groupe éducation-culture-loisirs ont augmenté alors que les services ont connu une stagnation. Les prix du reste des produits se sont caractérisés par des stagnations, selon la même source. Pour rappel, l'indice brut des prix à la consommation avait également connu une hausse au mois de mars de l'année 2018 par rapport au mois de février de la même année. La croissance a été évaluée à 0,8 en variation mensuelle contre 4,6% en rythme annuel.

Ainsi, les prix des biens alimentaires avaient connu une hausse de 1,4% en mars 2018, contre une hausse de 2,9% des prix des produits agricoles frais. Ces taux, additionnés aux autres enregistrés par le restant des catégories ont donné lieu à un rythme d'inflation annuel, de 4,6% jusqu'à mars 2018.

De même que pour le mois courant, ce taux est plus faible que celui prévu par la loi de finances 2018. Le taux a été évalué à 6,55% à fin juin 2017, selon les données avancées par la Banque d'Algérie, en raison de la hausse de plus de 4% des prix à la consommation.

**Amel Driss /Ag.**

## Accord Opep-non Opep

# Un taux de conformité record de 152% en avril

La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses 10 partenaires non-Opep a atteint en avril dernier un niveau de conformité record de 152% suite à leurs engagements de réduction, a indiqué l'OPEP dans un communiqué publié sur son site web. «Les 24 pays producteurs de l'OPEP et les pays non membres de l'OPEP participant aux ajustements volontaires de la production continuent de maintenir des niveaux de conformité exceptionnels aux termes de la déclaration de coopération historique de décembre 2016. Ils ont atteint un niveau de conformité de 152% au cours du 4e mois de la 2e année de la déclaration de coopération», selon le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC). Ce taux élevé démontre l'engagement des pays participants à rétablir la stabilité du marché, qui est destinée à servir les intérêts à long terme des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale, note la même source.

D'autre part, le Comité a reconnu les «préoccupations croissantes exprimées par certains pays importateurs et consommateurs concernant les pénuries potentielles sur le marché mondial du pétrole» et a demandé au Comité technique mixte (JTC), soutenu par le secrétariat de l'OPEP, «de continuer à surveiller de près le marché pétrolier et de signaler tout changement fondamental». Le JMMC, qui regroupe l'Algérie, le Koweit, le Venezuela, la Russie et Oman, a réaffirmé l'engagement des pays participants à la stabilité du marché et à la sécurité énergétique de l'économie mondiale. En outre, le Comité a examiné la discussion du JTC concernant les mesures alternatives et / ou ajustées pour mesurer l'impact de la Déclaration de coopération et a conclu qu'il «n'est pas suffisant de mesurer la stabilité du marché au moyen d'un seul indicateur». Par ailleurs, les membres du Comité se sont déclarés satisfaits des résultats globaux, mais ont noté que «la performance de chaque pays n'était pas uniforme». Ils ont une fois de plus souligné «l'importance d'une performance uniforme dans tous les pays».

Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171e Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP- pays non membres de l'OPEP tenue le 10 décembre 2016. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non-Opep. L'accord Opep-non Opep, conclu à Vienne entre les 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offres de brut sur le marché et soutenir les prix.

Cet accord qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril atteignant les 70 dollars contre 30 dollars en janvier 2016.

La prochaine réunion du comité est prévue le 21 juin prochain à Vienne, alors que la 10e réunion se tiendra à Alger en septembre 2018.

## Alger

# Engouement pour le marché de solidarité d'Aïn Bénian

*Affichant des tarifs raisonnables, le marché de solidarité organisé à l'occasion du mois de Ramadhan à la commune d'Aïn Bénian (Alger), connaît une grande affluence des habitants de la capitale.*

Un large panel de produits alimentaire de qualité y est proposé grâce à la participation de près de 100 commerçants qui y exposent leurs marchandises. En ce dixième jour de Ramadhan, une grande affluence est enregistrée au niveau des multiples étals, venus pour acheter différents produits à des prix concurrentiels. Le marché de solidarité accueille nombre de startups soutenues par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), outre un stand consacré à l'office national interprofessionnel des légumes et viandes qui a opté pour la commercialisation directe de ses marchandises au profit des consommateurs, outre un autre stand pour l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Plusieurs citoyens préfèrent se promener entre les stands du marché en quête de la meilleure offre, à l'image de la pomme de terre cédée à 40 DA, l'ail (40 DA), la courgette (85 DA), le poivron (85 DA), le concombre (85 DA), l'oignon (50 DA), la laîtue (120 DA), la betterave (85 DA), les dattes (250 DA), le citron (280 DA) et les carottes (75 DA).

Par ailleurs, le visiteur pourra constater que le prix des viandes au niveau de l'unique rayon qui leur a été consacré, varie légèrement des prix pratiqués dans d'autres marchés, le prix de la viande d'agneau local est de 1.250 DA alors, le prix de la viande de veau importé et de 890 DA et celui de la viande de bœuf est de 980 DA. Un autre rayon a été consacré aux poissons congelés avec des prix concurrentiels variant entre 200 DA et 750 DA dont les crevettes, les fruits de mer, le calamar et le saumon. Un visiteur a indiqué que «les prix sont raisonnables pour quelques produits à l'image des pâtes, des fruits et des légumes, où il existe une différence de 30 DA entre les prix de ce marché et ceux des autres marchés», en l'occurrence le riz (90 DA), les pois chiches (300 DA), les lentilles (145 DA), les haricots (145 DA), la margarine (210 DA la boite de 500 gr) et les pâtes (40 DA la boite de 500 gr).

Un autre visiteur a, également, indiqué qu'il se rend chaque deux jours au marché afin de faire ses emplettes, venant de la commune de Hammamet, soulignant que le marché de solidarité est une occasion pour les fabricants et les producteurs de faire connaître leurs produits et ce, «pour permettre au consommateur de retrouver confiance dans le produit local».

«Cet espace commercial a permis aux familles d'acheter différents produits alimentaires à des prix assez bas par rapport à ceux proposés au niveau des autres marchés, puisqu'ils se vendent du producteur au consommateur directement, sans intermédiaire», a-t-il ajouté, appelant à la nécessité d'améliorer, l'année prochaine, les conditions du marché de solidarité (superficie, parking... etc).

Par ailleurs, une femme au foyer s'est réjouie des prix bas des différents produits alimentaires et fruits, pratiqués dans ce marché qu'elle visite pour la première fois, ainsi la tomate y est exposée à un prix variant entre 50 et 90 DA contre 120 DA ailleurs, la fraise à 150 DA contre 200 DA dans le marché communal du 8 mai 45 et les autres marchés voisins. Depuis le début de ce mois, cette femme fait ses courses dans ce marché, a-t-elle affirmé, soulignant

que «la qualité du produit local ne diffère pas trop de la qualité du produit importé commercialisé à des prix très élevés».

Le même constat a été fait par un habitué de ce marché inclut dans l'avenir d'autres produits tels que les viandes et les vêtements en prévision de l'Aïd. «Pas moins de 332 brigades de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude ont été mobilisées et sont déjà présentes sur le terrain dans l'ensemble des marchés de proximité et grandes surfaces de la capitale, dans le cadre de la protection du consommateur et l'organisation et la régulation du marché, pour veiller à la stabilité des prix et éviter la spéculation», avait déclaré le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, Ayache Dahar.

Par ailleurs, Dahar a fait annoncer l'ouverture de 9 marchés de proximité, à l'occasion du mois de Ramadhan, avec la participation de plus de 5500 opérateurs économiques, et ce, en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), rappelant, dans ce contexte, que «la wilaya d'Alger dispose de 98 marchés destinés à la vente de différents produits».

**Ali B.**

# Le coup d'envoi sera donné à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, 4600 détenus attendus aux épreuves du BEM

Plus de 4600 détenus passeront, ce lundi, les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2018, à travers 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale comme centres d'examen officiels, a indiqué, ce dimanche, un communiqué du ministère de la Justice. La même source précise que «4698 détenus passeront, ce lundi, les épreuves de l'examen du BEM (session juin 2018) à travers 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale comme centres d'examen officiels», ajoutant que «le coup d'envoi de l'examen sera donné à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach (Alger)». Ces épreuves, supervisées par l'Office national des examens et concours (ONEC), seront encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, conformément aux dispositions de la convention conclue entre les deux secteurs, souligne le communiqué, rappelant que les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat avaient bénéficié de séances de préparation psychologique et de conseils pour les révisions.

L'année scolaire 2017-2018 enregistre «42 937 inscrits dans l'Enseignement général, dont 34 035 suivant un enseignement à distance, 1554 des études universitaires et 7348 en classes d'alphabétisation». Selon la même source, 4391 détenus se présenteront aux épreuves de l'examen du baccalauréat. Le nombre d'inscrits dans les filières de la formation professionnelle et artisanale au titre de la même année scolaire est de 39 040 détenus, y compris ceux inscrits au titre de la session de février 2018.

**A. B.**

## Chlef

# L'Ansej lève le gel sur les filières aviculture et froid

L'antenne de Chlef relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a levé le gel concernant les filières de l'aviculture, du froid et du stockage ouvrant ainsi la perspective aux jeunes d'investir ces secteurs grâce à un soutien de ce dispositif, a-t-on appris, ce samedi, auprès de son directeur. Selon Abdelkader Ghomri, cette levée de gel, approuvée par la Direction générale, a été dictée par la grande demande exprimée à l'échelle locale sur les activités agricoles, dont, notamment l'aviculture, le froid et le stockage. Après avoir relevé que l'opportunité est désormais ouverte aux diplômés universitaires dans les filières agricoles, de même qu'aux diplômés du secteur de la formation professionnelle, détenteurs d'un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) pour bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement dans ces domaines, le même responsable a ajouté que cette démarche vient pour couvrir les besoins du marché local du travail, mais aussi encourager les activités afférentes aux projets agricoles et ce, conformément à la stratégie du Gouvernement et au caractère foncièrement agricole de la wilaya.

Selon les chiffres fournis par Ghomri, 22 projets dans différentes filières agricoles ont été agréés au financement par l'Ansej de Chlef durant le 1er trimestre 2018, un bilan qualifié de «positif» comparativement au nombre de projets agréés à la même période de l'année dernière, «soit seulement quatre», a-t-il indiqué. Toujours au titre des efforts visant l'encouragement de l'investissement agricole, le même responsable a signalé la formation de 130 agriculteurs (culture maraîchère), à la même période, en collaboration avec la Direction de la formation professionnelle. Par ailleurs, Ghomri a relevé que certains bénéficiaires du dispositif de l'Ansej investissent dans des domaines agricoles dans des wilayas voisines en raison du manque de lopins de terre arables ou encore l'impossibilité de leur exploitation, selon la réglementation en vigueur, précisant qu'une action est en cours en coordination avec la Direction du cadastre en vue d'affecter des lots de terrains relevant du domaine de l'Etat au profit des jeunes désirant investir dans la wilaya.

Les projets agricoles financés par l'Ansej en 2017 à Chlef ne dépassent pas un taux de 22%. Les services de l'Agence ont pour objectif de financer près de 50 à 60% des projets agricoles pour cette année 2018, a ajouté le même responsable.

## Guelma

# Une récolte de plus de 2,5 millions de quintaux de céréales attendue

*La récolte des céréales attendue cette saison dans la wilaya de Guelma dépassera les 2,5 millions quintaux, soit un accroissement d'un million de quintaux comparativement à la saison précédente, a annoncé, ce dimanche, la Direction des services agricoles (DSA).*

Cette récolte prévisionnelle représente environ 2 millions de quintaux de blé dur, contre une 1.22 million de quintaux du même produit récoltée la saison 2016-2017, a indiqué à la presse, la chargée de communication auprès de la DSA, Leïla Hamouche. Les prévisions des mêmes services tablent également sur la production de 360 000 quintaux de blé tendre, 228 000 quintaux d'orge et 3000 quintaux d'avoine, a-t-on encore noté, soulignant que la superficie ciblée pour la campagne moisson-battage est estimée à 87.1 hectares. S'agissant du rendement attendu, les estimations des services concernés tablent sur 30 quintaux de blé dur par hectare cette saison, ce qui représente, a-t-on appuyé, «le meilleur rendement durant les cinq dernières années». Depuis plusieurs années, le rendement des champs céréaliers dans la wilaya de Guelma variait entre 21 et 26 quintaux par hectare, a soulignée la responsable, affirmant que le blé tendre devra atteindre 33 quintaux par hectare, contre 23 quintaux d'orge et 19 quintaux d'avoine. Les prévisions «optimistes» d'une bonne production céréalière durant la saison 2017/2018 sont le fruit de plusieurs conditions favorables, notamment la pluviométrie abondante enregistrée entre septembre 2017 et avril 2018, soit 474 mm, contre seulement 360 mm durant la dernière saison, a noté la même source. Les précipitations ont contribué à la bonne croissance des cultures, a indiqué Hamouche, relevant : «La chute de pluie, avec 85 mm en mars et 25 mm durant la première quinzaine d'avril, soit au moment opportun, ont permis aux champs céréaliers d'évoluer».

Les services agricoles œuvrent actuellement à élaborer une bonne préparation de la campagne moisson-battage à travers la mobilisation de tous les moyens matériels et humains, a-t-on assuré.

## Souk Ahras

# Vaste opération d'élimination des «points noirs» du réseau de distribution d'eau potable

L'Algérienne des eaux (ADE) compte bien mettre un terme aux déperditions que subit son réseau. Ces fuites souvent causées par des travaux effectués par des tiers, que ce soit des entreprises ou des personnes privées et d'autre part, de part la vétusté de certaines canalisation engendrant une baisse considérable dans la capacité de distribution de l'ADE, ainsi que des pertes économiques conséquentes.

C'est dans ce cadre qu'une vaste opération d'élimination des fuites sur le réseau de distribution d'eau potable (AEP) a été lancée à la fin de la semaine passée à Souk Ahras, a indiqué, ce samedi, le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE), Fateh Thabet. L'opération concernera les «points noirs» les réseaux de distribution des 26 communes de la wilaya, qui compte un réseau de 1228 km, a précisé le responsable à la presse. Au chef-lieu de wilaya, l'opération de réhabilitation du réseau est menée dans les quatre cités du Faubourg, Berral Salah, Djenane Tefah et Hamma Loulou, a-t-il ajouté, assurant que depuis le début du mois d'avril passé, 272 fuites dus, notamment aux branchements illicites ont été éliminées. En prévision de l'amélioration du service de l'eau pour la saison estivale, des actions de nettoiement des châteaux d'eau ont été engagées, a-t-on encore révélé.

Le wali de Souk Ahras a présidé la fin de la semaine passée la mise en exploitation d'un forage profond d'un débit de 20 lites/seconde destiné à contribuer à l'amélioration du service d'eau dans le cadre d'une opération prévoyant le fonçage de 16 forages au titre du programme d'urgence arrêté mars passé lors de la visite du secrétaire général du ministère des Ressources en Eau, selon la direction concernée. Le taux de couverture de la wilaya par le réseau d'eau est passé de 52 % en 1999 à 98% actuellement tandis que celui du réseau d'assainissement a cru de 50 % à 96% pour la même période, selon la direction des Ressources en eau, qui souligne que le ratio quotidien par habitant d'eau potable a également évolué de 93 litres en 1999 à 134 litres actuellement.

**M. El Hadi**

## Batna

# 11 établissements scolaires réceptionnés dès la prochaine rentrée scolaire

Onze infrastructures scolaires, tous cycles confondus, en réalisation dans la wilaya de Batna, seront réceptionnées au titre de la rentrée prochaine 2018-2019, a annoncé, ce samedi, le directeur du secteur, Djamel Belkadi. «Six écoles primaires, trois collèges d'enseignement moyen (CEM) et deux lycées seront mis en service dans les communes d'Oued Chaâba, de Djezzar, d'Ouled Si Slimane, d'Arris et de Chir», a indiqué le responsable. Il a également affirmé la réception «au cours de la même période» de sept groupements scolaires, de dix projets d'extension d'écoles primaires, de trois demi-pension, dont deux dans des CEM à Barika et à Arris et une dans un lycée de la ville de Batna, ainsi que 6 salles de sport dans différents établissements scolaires de la wilaya. Le directeur de l'Education a indiqué que les projets de réalisation de trois unités de dépistage et de suivi (UDS) ainsi que quatre cantines scolaires (programme 2018) et une école primaire dans la commune d'Aïn Djasser, sont en chantier et affichent des taux d'avancement «divers». Ces nouvelles infrastructures permettront, après leur mise en service, d'améliorer les conditions de scolarisation, notamment dans les zones éloignées, a dit Belkadi. Il est à noter que la wilaya de Batna compte, à travers ses 61 communes, 650 écoles primaires, 178 CEM et 88 lycées.

## Mila

# Des logements promotionnels libres pour diversifier les sources de financement de l'OPGI

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) s'oriente dans la wilaya de Mila vers la formule du logement promotionnel libre afin de «diversifier ses sources de financement et créer un équilibre financier», a annoncé, ce samedi, son directeur, Youcef Laouar. «Le programme initial de cette formule sera lancé dans cinq communes avec un total de 165 logements de type F3 et F4», a indiqué le responsable à la presse, précisant que la répartition de ce quota à travers les communes ciblées a été établie en «fonction de la disponibilité du foncier». Et de poursuivre : le projet de la commune d'Oued Athmania, qui a bénéficié de 55 unités, est «actuellement en phase d'octroi de l'étude», les 20 unités de la commune de Teleghma sont en phase «d'attribution du marché», alors que les 60 logements promotionnels libres devant être implantés à Grarem Gouga et Ferdjioua sont «en cours d'études». Selon Laouar, d'autres programmes sous cette nouvelle formule seront accordés, par l'OPGI, selon la disponibilité des assiettes foncières afin de répondre aux besoins des habitants de cette wilaya en matière de logement.

Il a affirmé que les inscriptions pour bénéficier de logements de cette formule «seront lancées dès l'entame des travaux».

## • Khenchela

# 4 communes seront prochainement approvisionnées à partir du barrage Tagharist

L'alimentation en eau potable (AEP) au niveau des centres de quatre communes de la wilaya de Khenchela et des localités avoisinantes sera renforcée «dès le début de l'année 2019» à partir du barrage Tagahrist, a révélé, ce samedi, le directeur par intérim des Ressources en eau, Ramdan Bouchair. Les communes de Yabous, Chélia, Bouhmama et Lmsara ainsi que les zones proches des centres de ces collectivités locales sont concernées par ce projet de renforcement en AEP, pour lequel un investissement de l'ordre de trois milliards de dinars a été alloué, a indiqué le responsable à la presse.

Les travaux de raccordement de ces quatre communes au réseau de distribution d'AEP, sur une longueur de 107 km, ont atteint 95% de taux d'avancement, a-t-il précisé, soulignant que la station de traitement d'eau du barrage Tagahrist, d'une capacité de 8600 litres d'eau/ jour, affiche 45% de taux d'avancement.

Bouchair a ajouté que huit réservoirs sont en cours de réalisation afin de soutenir l'approvisionnement en eau potable des habitants de ces quatre communes, avec une capacité totale de 10 000 $m^3$, expliquant que ces équipements sont à 70% d'avancement des travaux. Une quantité d'eau de ce barrage sera accordée pour irriguer la zone agricole Tagharist dans la commune de Yabous sur une superficie de 1000 hectares, a fait savoir le responsable. D'une capacité théorique de 5,7 millions de $m^3$, l'opération de remplissage du barrage, situé sur l'oued éponyme, à 2 km au sud-est de la commune de Yabous, daïra de Bouhmama, a été entamée en décembre, a-t-on noté, soulignant que cet ouvrage hydraulique atteint actuellement un volume d'eau estimé à plus de 2 millions $m^3$.

**D.T.**

Oran

# Des autorisations provisoires pour renforcer le transport durant le Ramadhan

*Pour faire face à la demande croissante durant le mois de Ramadhan, des autorisations provisoires seront accordées pour renforcer le transport urbain et suburbain à travers nombre d'agglomérations et quartiers d'habitation de la wilaya d'Oran en cas de besoins pressants, a-t-on appris du directeur des transports, Rezzoug Mokhtar.*

Des autorisations provisoires seront octroyées pour renforcer le transport au niveau de plusieurs pôles urbains et quartiers d'habitations, à l'instar de la commune de Misserghine, la cité des 200-Logements (Es-Sénia), ainsi que des communes côtières et ce, en fonction des demandes, a indiqué Rezzoug. En cas de réception, par les présidents d'APC, de demandes sur des lignes de transport dans les nouvelles zones urbaines et quartiers qui connaissent une baisse de rotation des bus, notamment durant le mois de Ramadhan, des autorisations seront accordées pour renforcer ces directions que ce soit à l'Entreprise de transport urbain et suburbain (ETUSO) ou à des transporteurs privés, a-t-il ajouté. La Direction des transports entend renforcer quelques lignes urbaines, telles que la «79», celle reliant la ville d'Oran à Oued Tlélat-Station El Bahia, Medina Jdida et Oued Tlélat, en raison du flux important d'usagers issus du chef-lieu de wilaya, des populations ayant connu un transfert massif et ce, dans le cadre de l'opération du relogement, ainsi que le changement de la ligne 18 reliant haï Sidi El Houari et Medina Jdida et Yaghmoracen sur la base de propositions formulées par les transporteurs, a-t-il souligné.
Une étude est en cours pour l'extension de la ligne B, considérée comme la ligne la plus longue de la wilaya, qui relie la localité de «Hassi», à l'ouest d'Oran, au quartier
Es Sedikia, a indiqué Mokhtar Rezzoug, soulignant que cette étude technique permettra de contenir les flux que connaît cette ligne auprès des usagers, compte tenu du nombre croissant des habitants des nouvelles cités urbaine, dont «El Yasmine» et «Es Salem».

**Lehouari K. / Ag.**

## Alfatron signe des conventions avec plusieurs entreprises nationales

L'entreprise publique de production de matériel informatique Alfatron a signé plusieurs conventions avec des entreprises pour leur fournir du matériel informatique, a annoncé son président-directeur général. «Quelque 5000 PC ont été livrés au groupe Sonatrach et ses filiales, signataire avec Alfatron d'une convention entrée en vigueur il y a huit mois et qui s'étalera sur 5 années», soulignant qu'il s'agit de contrat commande pour fournir des PC et des lap top, des stations de travail et ses serveurs, «selon le besoin», a indiqué Habib Ghazi à l'APS. «Le PC All-in-one (tout en un), qui est un PC sans unité centrale, connaît beaucoup de succès», a-t-il affirmé. La qualité du matériel informatique de l'entreprise publique, leurs prix jugés intéressants et la disponibilité de la pièce de rechange, font que de plus en plus d'entreprises nationales optent pour le produit d'Alfatron, a-t-il poursuivi.
D'autres conventions seront prochainement signées avec d'autres entreprises publiques, à l'instar de l'entreprise publique des télécommunications Algérie Télécom, l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis et Algérie Poste, a encore révélé le responsable.

Mostaganem

# Réception de 44 camps d'été lors de la prochaine saison

Pas moins de 44 camps d'été, d'une capacité d'accueil globale de 18 000 lits, seront réceptionnés lors de la prochaine saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, a révélé, samedi, la directrice de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat, Hayat Maameri. «Les mesures de concession concernant l'ouverture et l'aménagement de ces camps d'été sont en phase avancée de réalisation, notamment à Sidi Lakhdar qui compte plus de 15 camps», a indiqué Hayat Maameri à l'APS. Ces camps d'été, qui s'ajoutent à six autres d'une capacité de 1750 lits, permettront cette année l'accueil d'un grand nombre de familles et estivants dans des conditions propices et à des prix raisonnables, a-t-elle poursuivi. Ces structures permettront cet été d'augmenter la capacité d'accueil de la wilaya de Mostaganem à
28 000 lits, dont 4800 au niveau des hôtels, résidences et complexes touristiques et 5200 aux centres de vacances, auberges de jeunes et établissements de solidarité, a-t-on relevé. En outre, plus de 750 millions de dinars ont été débloqués pour l'aménagement des espaces verts, revêtement des routes, réalisation de clôture pour le camp d'été et l'acquisition de matériel de nettoyage des plages, a-t-on ajouté. Parallèlement à ces projets, la concession est accordée pour la création de 5 forêts de divertissement et de repos en plus de l'équipement de 28 espaces au sein des forêts pour encourager le tourisme de montagne, a encore révélé H. Maameri. Le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, a insisté sur la réception dans les délais impartis des camps réalisés à Bahara (commune de Ouled Boughanem) et Aïn Brahim (Sidi Lakhdar), ainsi que ceux des communes de Benbadelmalek-Ramdane, Ouréah (Mazaghran) et Mactaa (Fornaka). Le wali a instruit des responsables locaux d'aménager des espaces boisés proches des plages, qui enregistrent en été une forte présence des familles et des estivants de la wilaya et d'autres régions. La wilaya de Mostaganem a enregistré la saison estivale écoulée (2017), une affluence record d'estivants au niveau des 34 plages autorisées à la baignade avec plus de 16,5 millions d'estivants par rapport à 2016 qui a enregistrée une affluence de 11 millions d'estivants.

Chlef

# Plus de trois millions de litres de lait de vache enregistrés

Une collecte de plus de trois millions de litres de lait de vache a été réalisée à Chlef durant le premier trimestre 2018, a-t-on appris du chargé de l'Inspection vétérinaire à la Direction des services agricoles de la wilaya. La wilaya a réalisé une collecte de plus de trois millions de litres de lait de vache durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué Maâmar Bedhriate, estimant que la production de cette saison est en «hausse notable» comparativement à celle de la même période de l'année dernière. Il a imputé cette bonification de la production laitière aux conditions climatiques propices ajoutées à la disponibilité des fourrages. Le responsable a aussi souligné l'enregistrement d'indices de production augurant d'une «production de lait record» pour cette année à Chlef au vu, a-t-il dit, de la hausse de l'activité dans cette filière, qui a connu l'importation de quelque 1344 têtes de vaches laitières. En 2017, la filière lait a enregistré une production globale de 69,4 millions de litres de lait de vache, dont 13 millions collectés et orientés vers les laiteries de la wilaya.
Par ailleurs, Bedhriate a signalé la mobilisation de tous les moyens de l'Inspection vétérinaire dans le contrôle de la production et collecte de lait, à travers des sorties de terrain au niveau des laiteries et des exploitations agricoles, où un suivi vétérinaire est également assuré aux vaches laitières, outre des opérations de vaccination, notamment durant le mois de Ramadhan connu pour une croissance de la demande sur le lait et ses dérivés, a-t-il ajouté. Au volet de la production des viandes et produits carnés, le même responsable a fait cas de l'importation de près de 2660 têtes de bovins destinés à l'engraissement, prévoyant une disponibilité des viandes rouges sur le marché local. Sachant que la wilaya a enregistré une production de plus de 5000 quintaux de viandes rouges, au premier trimestre 2018. La wilaya de Chlef compte plus de 50 000 têtes bovines, dont 20 000 vaches laitières et plus de 30 000 bovins destinés à l'engraissement et à la production de viandes. La transformation du lait est assurée par quatre laiteries locales.

**L.K.**

• Sidi Bel-Abbès

## Une grande affluence sur les «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale à l'Ecole des sous-officiers

La manifestation «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, qui a pris fin, samedi, à l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, a enregistré une grande affluence du public surtout de jeunes désirant accéder aux rangs de ce corps de sécurité. Inscrite au titre du plan de communication adoptée par le commandement de la Gendarmerie nationale, cette manifestation visant à faire connaître au citoyen l'établissement et les réalisations et structures dont dispose ce corps d'arme, a constitué une occasion pour informer les jeunes sur les perspectives offertes dans les spécialités dispensées par l'école. Les jeunes ont salué cette initiative qui leur permet de prendre connaissance des conditions d'accès à différentes spécialités. La chef du bureau d'information, de communication et d'orientation de l'école précitée, capitaine Ghrissia Belbey a souligné que ces «portes ouvertes», organisées depuis trois jours, reflètent l'intérêt accordé par le commandement de la Gendarmerie nationale à la communication d'où cette affluence des citoyens. La manifestation est une occasion pour sensibiliser le citoyen sur le service public rendu par le dispositif de la gendarmerie pour instaurer la paix et l'ordre public et l'implication des citoyens dans le système sécuritaire, a-t-elle ajouté, saluant les efforts du commandement de la Gendarmerie nationale pour renforcer ses équipements et concrétiser différents plans de développement pour assurer une couverture sécuritaire idoine dans tous le domaines. Plusieurs stands ont mis en exergue les missions et activités de cette école, outre des ateliers de recrutement, formation, police judiciaire, technique, sport, sécurité routière et exhibitions sportives.

## Ouargla

# Mohamed Hattab appelle à investir dans la formation des jeunes sportifs

*Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohammad Hattab, a insisté ce dimanche depuis la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), sur la nécessité de déceler et prendre en charge les jeunes talents dans ke domaine du sport et cela depuis leur jeune age.*

«L'investissement dans les programmes de formation s'avère la voie la plus judicieuse pour assurer des potentialités sportives de qualité et leur accompagnement continu tout au long de leurs carrières», a affirmé le ministre, en marge de l'inspection de structures et projets du secteur. Hattab a relevé, à ce titre, que des efforts sont déployés, en coordination avec le secteur de l'Education nationale, pour la prospection, dans le cadre de programmes sportifs scolaires, de jeunes talentueux pour être pris en charge au niveau de centres de formation, encadrés par des spécialistes, existant à travers les différentes régions du pays. « L'Algérie ne pourra avoir de champions sans la formation précoce, car les grandes Nations qui s'imposent dans les sports à l'échelle mondiale accordent un grand intérêt à cette question de formation' », a-t'il souligné, valorisant le programme du Président de la République Abdelaziz Bouteflika qui prévoit la réalisation d'une série de centres de formation, un «grand acquis'' dans le développement de la pratique sportive. Le ministre a entamé sa visite de travail dans la région de Touggourt par l'inspection d'un stade de 10.000 places où il a suivi une parade sportive animée par les équipes des écoles sportives, avant de mettre en service une salle de sports et de suivre un exposé sur l'état des lieux des projets du secteur et ses perspectives. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a, par la même occasion, procédé à la pose de la première pierre d'un projet de piscine semi-olympique (bassin de 25 mètres), d'une capacité d'accueil de 200 supporteurs, et d'un cout de plus de 188 millions DA sur le programme de soutien à la croissance économique de 2017. Mohamed Hattab s'est ensuite rendu dans la commune de Témacine, où il s'est enquis des travaux de réalisation, actuellement à 50% d'avancement, du projet de la piscine semi-olympique, retenu pour la région pour un montant de plus de 184 millions DA puisé sur budget de wilaya. Dans la même région, le ministre a visité une auberge de jeunes, réceptionnée en juillet 2017, avant d'inspecter le chantier d'un stade de 5.000 places, une des quatre structures similaires en cours de réalisation à travers la wilaya.

Dans la commune de Blidet-Amor, il a inspecté une piscine de proximité et un projet de revêtement en pelouse synthétique du stade communal, avant d'inaugurer un stade de proximité. Le ministre de la Jeunesse et des Sports poursuit sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla par l'inspection d'autres projets dans les communes d'Aïn El Beïda et Ouargla.

**K.F. / Ag.**

## Laghouat

# Dysfonctionnement dans la distribution de l'eau potable et des coupures fréquentes à Hassi Delaâ

La commune de Hassi Delaâ, à une centaine de kilomètres au sud du chef-lieu de Laghouat, semble avoir été oubliée par les autorités publiques, et ce, à tous les niveaux. Cette commune connaît un grand dysfonctionnement dans la distribution de l'eau potable et des coupures qui se font de plus en plus fréquentes dans la saison estivale.
Une situation qui complique depuis longtemps la vie quotidienne de la population, alors que les responsables publics n'ont pas daigné prendre sérieusement en charge ce problème pour atténuer la souffrance des résidents. Les habitants de la commune annoncent également un chapelet de doléances, dont le manque d'infrastructures routières, notamment la route reliant Hassi Delaâ à El Guerrara (Ghardaïa).
«La construction de cette route mettrait fin au sous-développement que la commune vit et permettrait le décollage économique et touristique de la zone», selon eux. D'autres problèmes ont été soulevés par les jeunes de Hassi Delaâ, notamment ceux qui ont bénéficié, récemment, des 360 lots de terrain distribués. Ces derniers réclament l'aide financière étatique. «La wilaya de Laghouat a bénéficié récemment de 1500 aides financières qui ont été distribuées au profit de toutes les communes de Laghouat, à l'exception de Hassi Delaâ pour des raisons inexpliquées», se désole l'un des jeunes bénéficiaires. Le secteur du travail, dans cette commune, se trouve aussi confronté à plusieurs contraintes, notamment l'annexe de l'ALEM qui demeure fermée devant les chômeurs de la région. «Cette infrastructure administrative qui offre à des demandeurs d'emploi un espoir et une possibilité d'obtenir un poste de travail reste fermée pour des raisons inexpliquées. Mais ce qui a envenimé les choses, c'est l'instruction du wali de Laghouat, envoyée au président d'APC de Hassi Delaâ, dans laquelle il lui interdit de traiter les problèmes du travail. De ce fait, ni Alem ni responsable… Alors qui peut résoudre le problème du chômeur à Hassi Delaâ?», s'interroge H. Mohamed, représentant d'une association opérant dans le domaine du travail.
Par ailleurs, cette commune, qui occupe les premières places dans le domaine de l'élevage à la wilaya, compte plus de 150 000 moutons, 20 000 chèvres et 450 chameaux. Mais les éleveurs se plaignent énormément de leur situation, notamment l'impraticabilité des voies de communication (pistes) menant vers les différentes destinations dans la commune et l'absence d'un point de vente de l'orge, le manque de programmes intensifiés de l'énergie solaire alloués aux éleveurs de la région. Dans le même ordre d'idées, Hassi Delaâ est riche de ses paysages variés et exceptionnels, et elle recèle d'énormes potentialités touristiques, dont le cratère Madena qui remonte, selon des études scientifiques, à plus de 3 millions d'années. Découvert en 1928, le cratère de 1,7 km de diamètre et 70 m de profondeur, a été creusé par l'impact d'une météorite de 60 tonnes tombée à une vitesse de 70 km/seconde, indiquent ces études.
Mais selon des associations opérant dans le domaine touristique, ce site reste inexploité et marginalisé par les autorités locales.

## Naâma

# Plus de 30 interventions chirurgicales de cataracte réalisées avec des techniques modernes

Pas moins de 34 opérations chirurgicales de cataracte ont été effectuées cette année avec des techniques modernes dans les établissements publics hospitaliers de Mecheria et d'Aïn Sefra (Naâma), a-t-on appris auprès des deux structures sanitaires. Les malades, dont les cas ont nécessité ce genre d'intervention ophtalmologique, ont été pris en charge en utilisant des moyens de pointe consistant à enlever le cristallin opaque et son remplacement par des lentilles transparentes qui aident à retrouver la vue, a souligné Bahih Abdelkrim, directeur de l'EPH «Frères Chenafa» de Mécheria. Ces interventions pratiquées par des spécialistes de la wilaya ont été couronnées de succès, a ajouté Bahih, précisant que la nouvelle technique adoptée au niveau de la wilaya se distingue par la précision, la sécurité et la vitesse de l'intervention. La première intervention réussie de la cataracte, avec l'utilisation des techniques sophistiquées, a été expérimentée pour la première fois à l'hôpital d'Ain Sefra, en novembre dernier pour quelques minutes, prouvant ainsi son efficacité.

## • Béchar

# Sonelgaz lance une campagne d'orientation au profit de ses abonnés

La brigade d'énergie de la société publique de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO, filiale de la Sonelgaz) a entamé ses activités de conseil-instructions et consultation en matière de consommation énergétique à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la société. Cette brigade est chargée de l'amélioration des services et l'accompagnement des abonnés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz au nombre de plus de 60 000 à travers les 21 communes de la wilaya, a précisé à l'APS, la chargée de la communication de cette société. La brigade, dont les membres sont spécialistes en électricité et en gaz, en relations commerciales et juridiques et en prévention et sécurité, a comme missions de guider et orienter les abonnés dans le but de vulgariser auprès d'eux la culture de prévention des accidents et autres risques de l'électricité et du gaz, de même qu'elle permettra le rapprochement des abonnés de la structure locale de conseils et d'orientation dans le souci d'amélioration des prestations énergétiques, a expliqué Linda Mekaoui.

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

# Le piratage de la Nintendo Switch ne sera plus sans conséquences

*Nintendo sévit pour punir toutes les tentatives de piratage de sa console vedette Switch. Les gamers bidouillant leur console pour accéder à des jeux téléchargés illégalement verront apparaître un message d'erreur indiquant que leur Switch est bloquée.*

Nintendo a décidé d'agir pour enrayer le piratage qui tend à se développer sur sa console à forte notoriété, en l'occurrence la Switch. C'est ce que révèle le site Nintendo everything, qui parle même d'actions menées tambour battant à l'encontre des hackers tentant de pirater la console. Et c'est Big N qui est en charge d'appliquer les sanctions. Les fauteurs de trouble verront ainsi apparaître un code d'erreur portant le numéro 2124-4007. Et Nintendo va plus loin en bloquant même les services en ligne potentiels des pirates afin qu'ils n'installent pas des Homebrews. Pour les bidouilleurs confirmés et ceux qui tentent de pirater la Nintendo Switch, le message qui leur est envoyé leur indique de prendre contact avec le support technique pour qu'ils sachent quels sont les motifs exacts qui leur vaut ce code d'erreur et ce blocage. En définitive, Nintendo met hors-jeu les hackers en bloquant certaines fonctionnalités. Ces derniers n'auront ainsi plus accès à l'eShop, mais aussi aux jeux en ligne. Fini aussi les chats avec les autres adeptes de la Switch. Avec ces actions, Nintendo fait le ménage avant l'arrivée de son futur service en ligne payant qui débarquera au mois de septembre prochain. Et pour justifier ce blocage, la firme nippone indique qu'il s'agit d'une violation du contrat de licence. Cela devrait donc permettre de régler en partie le problème des téléchargements illégaux sur la console, ce qui représente un gros manque à gagner pour Nintendo. Toutefois, il y a quelques conséquences inattendues. En effet, certains utilisateurs de la Switch affirment recevoir eux aussi le fameux code d'erreur alors qu'ils n'ont pas effectué un piratage de leur console. Si pour l'instant l'information n'est pas complètement certifiée exacte, elle aurait tendance à montrer qu'il y a quelques bugs dans les sanctions appliquées sur la Switch.

# Une enceinte connectée d'Amazon partage les conversations privée d'un couple par erreur

La prudence est de mise si vous êtes en possession d'une enceinte Echo d'Amazon. En effet, un couple d'américains a connu une grosse mésaventure, leur enceinte a enregistré une conversation privée pour l'envoyer par erreur à un collègue du mari. Depuis l'affaire Cambridge Analytica, beaucoup d'entre nous s'inquiètent du contrôle grandissant qui s'effectue sur nos données personnelles. Et la mésaventure qu'a connue un couple d'américains habitant à Portland ne risque pas d'arranger les choses. Propriétaire d'une enceinte Amazon Echo, ils ont indiqué à une chaîne de télévision du coin qu'une de leur conversation privée avait été enregistrée à leur insu. Pire, cet échange a ensuite été envoyé à un contact marqué dans le carnet d'adresses, qui s'est avéré être un collègue de travail du mari de Danielle, «l'heureuse» propriétaire de l'enceinte connectée. Celle-ci a indiqué au cours de son interview «[qu'] au départ, nous n'y croyions pas». C'est seulement lorsque le collègue de travail leur a transmis le contenu de leur conversation que le couple a pris conscience de la bévue faite par leur enceinte.
On imagine aisément que l'affaire aurait été plus grave si jamais le collègue de travail avait été malintentionné, ou si la conversation révélait des éléments confidentiels. Comment expliquer que cela soit arrivé ? Amazon, contacté par le couple, a donné des éléments d'explication. Et de préciser «[qu'] Echo s'est réveillée après avoir entendu un mot de la conversation qui sonnait comme «Alexa». Puis elle a interprété la conversation suivante comme la demande «envoie un message». A ce moment, Alexa a répondu à voix haute «à qui ?». L'enceinte a ensuite interprété la conversation comme le nom d'un contact. Et de rajouter «[qu'] Alexa a alors prononcé à voix haute le nom du contact, puis une demande de confirmation «c'est bien ça ?». Après quoi Alexa a interprété la conversation suivante comme «c'est bien ça». Une réponse qui ne satisfait pas vraiment le couple, qui indique ne pas avoir entendu l'enceinte leur parler alors que le volume était élevé...

## • Le prochain smartphone Essential annulé

Lancée en 2017 par le fondateur d'Android, la start-up Essential serait à vendre. Selon Bloomberg, Rubin and Co. a engagé le Crédit Suisse pour le conseiller. Au moins un acheteur serait intéressé. D'après les informations relayées par le magazine américain, les discussions actuelles portent sur la vente de l'ensemble de l'entreprise, ce qui comprend le portefeuille de brevets, des smartphones comme le PH-1, un dispositif intelligent à venir, ainsi qu'un accessoire pour appareil photo. Apparemment, Essential a abandonné ses projets de sortir un nouveau modèle de téléphone. Elle a préféré axer ses efforts sur la finalisation de cet objet connecté. Une publication récente d'Andy Rubin confirme ce fait. Sortie en août dernier, le PH-1 n'a pas eu le succès escompté. Construit avec des matériaux haut de gamme comme le titane et la céramique, il aurait pu être le smartphone Android idéal. Pourtant, les spécialistes ont noté les lacunes de l'appareil photo. Les premiers clients se sont également plaints de la lenteur de l'écran tactile. Il ne s'est pas bien vendu non plus. Alors que le prix de départ se situait autour de 700 euros, il a fini par chuter jusqu'à 200 euros. Bloomberg estime le nombre d'exemplaires vendus à au moins 150 000. Cependant, Essential ne compte pas jeter l'éponge. Selon Bloomberg, elle envisagerait de collaborer avec un autre fabricant que Foxconn. Il pourrait alors lancer de nouveaux modèles, en consacrant moins de temps à la conception.

# La police d'Orlando s'est équipée d'un programme de reconnaissance faciale

John Mina, le chef de la police d'Orlando, a fourni plus de détails sur le programme de reconnaissance faciale lors d'une conférence de presse. Le projet pilote se limite à des tests basiques et personne n'a encore recherché une personne particulière. John Mina a été clair : «nous n'utiliserions jamais cette technologie pour suivre des citoyens, des immigrants, des activistes ou des personnes de couleur». Pour l'instant, la police cherche seulement à déterminer si le système de reconnaissance faciale fonctionne correctement. En plus des caméras installées à l'intérieur du quartier général, trois autres capteurs sont orientés vers les zones publiques du centre-ville d'Orlando. Néanmoins, les seuls visages téléchargés en vue d'une recherche étaient ceux de sept agents qui s'étaient tous portés volontaires. Les premières informations relatives à ce test proviennent de Ranju Das, le directeur du projet chez Amazon. Il a affirmé la présence de «caméras dans toute la ville», envoyant les données aux serveurs de la compagnie américaine. Celle-ci s'est ensuite excusée pour ce «malentendu». Orlando testait bien ses technologies de reconnaissance faciale, mais la ville n'est pas truffée de capteurs.
Lors de son intervention, John Mina a insisté sur l'utilité de ce système en rappelant un cas survenu en début d'année : un homme a été arrêté pour menaces d'enlèvement à l'encontre de la chanteuse Lana Del Rey. La police avait identifié l'individu et savait qu'il serait sur le lieu du spectacle, sans connaître le moment exact. Si les caméras avaient été disponibles, ils auraient eu un temps d'avance.

## Oreo apporte de nouvelles fonctionnalités au Nvidia Shield

Le boitier Android TV devient ainsi plus performant. Le passage à Oreo apporte plusieurs améliorations à la Shield TV de Nvidia. Un nouvel écran d'accueil facilite la recherche du contenu. En plus de regrouper les séries, les films, les jeux, la musique et les applications, il est aussi personnalisable. On peut effectuer un classement par ordre de préférence, établir une sélection personnelle et découvrir les chaînes thématiques. Nvidia Shield TV traitera également les applications d'une autre manière, un peu comme le ferait leur propre chaîne. Le boîtier offre un mix entre un guide traditionnel et l'expérience plus poussée proposée par la majorité des plateformes de télévision intelligentes. Les propriétaires bénéficieront de modifications mineures comme une meilleure prise en charge des manettes de jeu et une excellente connexion Wi-Fi et Bluetooth. On peut aussi signaler la disponibilité d'une nouvelle voix pour Google Assistant, la prise en charge d'ESPN+ et une mise à jour de l'application Amazon Prime Video. Enfin, le Shield TV bénéficiera automatiquement des mises à jour de sécurité effectuées par Google.

# Le raifort, ce condiment amincissant

*Pour perdre efficacement des rondeurs il est incontestable d'adopter une alimentation saine et équilibrée, des boissons à base de plantes pourraient contribuer favorablement à l'élimination du phénomène de rétention d'eau et de peau d'orange, combinée avec une activité physique régulière, elle va permettre d'optimiser vos résultats. Voici comment la préparer.*

Il vous faut, 125 g de raifort (disponible en herboristerie), 4 citrons, 3 cuillères à soupe de miel, 2 cuillères à soupe de cannelle, et une tranche de 2 cm de gingembre frais. Mettez le raifort et le gingembre au mixeur. Une fois mélangés, ajoutez le jus de citron et remuez pendant trois minutes. Rajoutez ensuite le miel et la cannelle et mélangez le tout jusqu'à obtenir une texture sirupeuse. Versez votre boisson dans un bocal en verre et prenez une cuillère à café de cette préparation deux fois par jour (avant les repas ou avant l'entraînement). Consommez cette boisson en cure de trois semaines, puis faites une pause de trois semaines. Cette boisson contient principalement du raifort, une plante qui nettoie le corps et accélère le métabolisme. Elle permet aussi de réduire la fatigue et de préserver la flore intestinale. Riche en vitamine C, le citron joue un rôle important dans le développement des os et des dents. Il est également un puissant antioxydant qui agit sur les radicaux libres. Son rôle de puissant détoxifiant en fait un allié de taille pour perdre du poids. Les vertus du miel sont reconnues depuis l'antiquité, il favorise la croissance, fortifie le squelette et sert de base à des remèdes pour différents problèmes : fatigue, mycose, ulcère, prostate, anti-âge.
Le gingembre possède des vertus thérapeutiques. En effet, cet ingrédient est un antibactérien et antioxydant très efficace. Il est également utilisé pour traiter les troubles digestifs comme la diarrhée et les vomissements, mais aussi les douleurs musculaires, la fatigue ou les infections. Excellent remède, la cannelle permet de lutter contre la fatigue et le cholestérol. Elle soigne également les rhumes et les troubles digestifs.

# Consommer de l'ail cru réduirait de 40% le risque de cancer

Depuis des siècles, l'ail est utilisé pour ses propriétés culinaires autant que médicinales. Sa richesse en soufre presque 1% de son poids sec lui confère en effet, des vertus insoupçonnées. Le disulfure d'allyle, un des composés majeurs du soufre soluble présent dans l'ail, prévient la croissance des cellules cancéreuses. L'ail a de nombreux bienfaits pour la santé et se révèle efficace dans la prévention du cancer. Selon de nombreuses études, les composants de l'ail peuvent aider à réduire les risques de cancers du côlon, du sein, de l'œsophage, du poumon, de l'utérus et de la peau. Par ailleurs de récentes études ont révélé que l'ail contenait des composés capables de produire un oxygène actif au niveau des cellules cancéreuses, empêchant leur propagation ainsi que la croissance tumorale. Les chercheurs du Centre de Jiangsu pour la prévention et le contrôle des maladies ont confirmé un lien entre la consommation d'ail cru et la prévention du cancer du poumon. À noter que l'ail cru est utilisé en médecine chinoise depuis des siècles pour ses propriétés préventives.
Les bienfaits de l'ail ne cessent de surprendre les scientifiques. Après examen de plus de 4500 adultes en bonne santé et 1400 adultes atteints de cancer du poumon, des chercheurs ont constaté que ceux qui consommaient de l'ail cru au moins deux fois par semaine avaient beaucoup moins de risques d'avoir un cancer du poumon. Plus précisément, l'ail cru pourrait réduire de 44% le risque de cancer du poumon.
Les résultats étaient similaires pour les fumeurs adultes consommant de l'ail cru, réduisant de 30% le risque de développer un cancer.

# Les infusions de romarin ou l'élixir de jouvence

Les chercheurs de l'école de médecine de l'Université de Californie à San Diego (Etats-Unis) vont mener une étude avec des scientifiques de l'Université de Rome La Sapienza (Italie) pour étudier 300 habitants du village d'Acciaroli en Italie qui avaient tous la particularité d'être centenaires. En plus de vivre très longtemps, la population de ce village a toujours été réputée pour un faible taux de maladies cardiovasculaires et de maladie d'Alzheimer. Ces habitants ont toujours favorisé un régime alimentaire méditerranéen riche en infusion de romarin et les longues randonnées dans une nature escarpée. Pour l'étude, les scientifiques vont recueillir des échantillons de sang et distribuer des questionnaires aux 300 participants au cours des six prochains mois. L'étude comportera également des tests pour examiner le métabolisme, le génome, les dysfonctionnements cognitifs et les biomarqueurs de protéines pour le risque de maladie cardiaque, la maladie d'Alzheimer, les maladies du rein et le cancer. Ce projet permettra non seulement de comprendre certains des secrets du vieillissement en bonne santé, mais de tisser des liens plus étroits avec les chercheurs du monde entier.

# Le radis, votre allié santé

Le radis, un légume crucifère, renferme plusieurs substances qui ont une action préventive contre certains cancers comme ceux du poumon, des ovaires, des reins, du côlon. Les radis rouge, noir ou japonais contiennent différents antioxydants intéressants dans la prévention des cancers. Ces substances diminuent la formation des tumeurs et leur croissance. Il ne faut pas hésiter à manger 50 g de radis par jour. Le radis se mange cru, en rondelles sur des tartines de pain et de beurre, en salade avec des carottes, des feuilles de menthe, des zestes de citron. Le radis se déguste aussi cuit, notamment le radis noir et le japonais. On peut le faire griller, bouillir, rôtir avec un peu d'huile de sésame et le servir en accompagnement d'une viande blanche ou d'une volaille, le préparer en soupe. Les racines des radis doivent être fermes, lisses et brillantes. Il ne faut pas hésiter à appuyer sur la chair avec le pouce pour vérifier sa fermeté. Si la chair est molle sous le doigt, c'est que le radis est creux et fibreux. Le radis rose se conserve jusqu'à quatre jours au réfrigérateur dans un sac plastique ou dans un bol d'eau froide. Pensez à couper ses fanes avant, elles s'abîment vite. Le radis noir et le radis asiatique se gardent plusieurs semaines dans un sac perforé placé au frais.

## • Douleurs du genou

De plus en plus de personnes consultent leur médecin pour des douleurs du genou. Le point sur les raisons de cette augmentation constatée depuis ces dix dernières années.
L'arthrose, provoquée par une détérioration du cartilage de l'articulation du genou, provoque des manifestations invalidantes, comme des douleurs et l'impossibilité de pratiquer certains sports. Les douleurs sont les principales manifestations de l'arthrose du genou. Elles s'aggravent lors d'un effort et se calment au repos et gênent l'extension et la flexion du genou. Apparaissent également une raideur et une limitation des mouvements, des craquements, des épisodes de dérobement du genou, une boiterie et parfois une déformation du genou atteint.
Accidents et traumatismes du genou, entorses et fractures, sont devenus eux aussi de plus fréquents en raison du développement des activités sportives. Les fractures du genou surviennent le plus souvent à la suite d'un accident. Les infections, qu'elles soient d'origine septiques lors d'une infection à staphylocoque par exemple ou une les arthrites d'origine virales peut également provoquer des douleurs du genou. Les Inflammations comme par exemple la Polyarthrite rhumatoïde ou la Spondylarthrite ankylosante peuvent également provoquer des douleurs du genou. Les lésions méniscales rendent l'articulation du genou plus stable. Des lésions des ménisques, peuvent également provoquer des douleurs du genou qui sont quotidiennement soumis à rude épreuve particulièrement à partir de 40 ans ou avant chez les sportifs ou chez les personnes présentant une surcharge pondérale.

Oran

# La préparation de la «Garantita» proposée comme métier artisanal

*La Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran a proposé d'inclure la préparation du plat populaire «Calentica» comme activité artisanale au projet de nomenclature des métiers artisanaux en cours d'actualisation, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la chambre.*

«Cette spécialité culinaire, source de revenus et de subsistance pour une large frange de la société oranaise, a sa place parmi les plats populaires à introduire dans ce projet qui est entré en sa phase finale, avant de le soumettre aux parties compétentes en vue de son approbation», a indiqué Noureddine Mehtar-Tani. La préparation et la vente de la «Calentica» est une activité très répandue à Oran et dans les wilayas dans l'Ouest du pays où les commerces proposant ce plat culinaire se comptent par centaines et reste très demandé par les consommateurs de toutes les couches sociales, a relevé Mehtar-Tani. Au fil du temps, ce plat est devenu présent dans toutes les villes du pays sous diverses appellations et en diverses circonstances. On le désigne par «Garantita», «El Hami» et bien d'autres noms. A Mostaganem, par exemple, elle est incontournable sur la meïda du f'tour de Ramadhan, alors que dans d'autres régions, même à Oran, elle disparaît complètement du menu en ce mois sacré. Les échoppes et commerces qui la proposent se reconvertissent à d'autres créneaux plus rentables et plus demandés. «Calentica» trouve son origine de l'espagnol «Calentita» (toute chaude) qui dérive du mot «Caliente» qui signifie «chaud». Les amateurs de ce plat soulignent que cette préparation donne toute sa saveur quand elle est servie et consommée toute chaude «arrosée» de H'rissa et du cumin.

### *Une nomenclature à mettre à jour*

Selon une légende, la «Calentica» aurait été inventée dans le fort de Santa Cruz, au XVI[e] siècle, par des militaires espagnols manquant de ressources alimentaires.
Ils auraient mixé le reste de leur réserve de pois chiches avec de l'eau et de l'huile pour donner ce plat dont la renommée a dépassé les frontières. D'autres sources historiques parlent plutôt de prisonniers abandonnés sur les côtes oranaises par les espagnols. Ils n'avaient pour survivre que de la farine de pois chiches. Leur préparation avait donné cette fameuse «Calentica» qui a pu traverser les siècles pour devenir indissociable des habitudes culinaires des Algériens.
Par ailleurs, la CAM d'Oran a proposé d'autres plats populaires faisant partie du terroir et de l'art culinaire national pour figurer dans la nomenclature des métiers artisanaux comme «Douara», «Dolma», «Berkoukes» et «Bekbouka».
Le directeur de la CAM a précisé que ces propositions d'inclure ces plats populaires dans cette future nomenclature répondent aux demandes des artisans versés dans la restauration populaire et artisanale.
«L'artisan qui veut exercer l'activité de préparation des plats populaires ne peut réaliser son projet car, la désignation de cette activité ne figure pas sur la carte d'artisan qui lui est délivrée», a indiqué Mehtar Tani, ajoutant que son institution n'est pas habilitée, par la loi, à ajouter une nouvelle activité ne figurant pas sur la nomenclature légale en vigueur et comportant 336 métiers.
«L'actuelle nomenclature des métiers remonte aux années 1970.
Elle est aujourd'hui complètement dépassée d'où la nécessité de l'actualiser aujourd'hui pour répondre aux exigences des artisans et de la réalité du terrain», a estimé le même responsable, ajoutant que des experts et des compétences avérées s'attèlent à opérer cette mise à niveau et à soumettre leurs propositions aux services compétents pour leur approbation.

**Benadel M. /Ag.**

• Tissemsilt

## Exposition d'œuvres de l'artiste plasticien Mohamed Bendida

Une exposition d'oeuvres de l'artiste plasticien Mohamed Bendida s'est ouverte, dimanche, à la bibliothèque centrale du centre universitaire Ahmed-Ben Yahia-El Wancharissi de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du 62[e] anniversaire de la Journée de l'étudiant.
Natif de la ville de Medrissa (Tiaret), cet artiste expose une trentaine d'œuvres genre de maquettes confectionnés à base de produits de la nature dont l'argile et le sable et ayant pour thèmes, entre autres, le progrès scientifique et médical et les crimes de la colonisation française à l'encontre des Algériens. Des tableaux abordent les essais nucléaires français au Sahara algérien. Lors de cette exposition de trois jours, l'artiste Bendida tente de faire passer un message aux amateurs d'arts plastiques, à savoir que l'art peut traiter différents sujets d'histoire, de philosophie... Sa tendance artistique repose sur l'école de l'art abstrait.
Il peint des miniatures utilisant la technique 3D pour mettre en exergue la nature des ossements de certains animaux, des roches, de l'argile et du sable. L'artiste Bendida entend actuellement ouvrir des ateliers de formation avec la collaboration des maisons de la culture de certaines wilayas en vue de former des jeunes en arts plastiques de l'abstrait traitant de thèmes scientifiques et historiques.
Cette exposition est initiée par la Ligue nationale des étudiants algériens en collaboration avec le centre universitaire (CU) de Tissemsilt.

## Le Conte du Ramadhan

# Le jeune couple

Par Ali-Bouacida Hamid

Ils s'étaient connus à l'université. Il faisait son droit et elle sa médecine. Au hasard des jours, ils s'étaient croisés plus d'une fois que ce fut au resto U ou sur l'esplanade quand le soleil daignait inonder les groupes rieurs d'étudiants. Il la dévisageait longuement jusqu'à ce qu'elle le remarquât. Alors il détournait le regard, envahi par un soudain sentiment de pudeur.
Il était très pudique et à vingt ans largement passés, il n'avait jamais connu de fille et était d'une timidité qui tournait à l'effroi quand une amie de sa sœur voulait discuter avec lui.
C'était sa nature d'introverti, de renfermé sur lui-même qui prenait toujours le dessus et il réintégrait ses rêves et ses illusions comme on rentre chez soi. Avec le temps, il avait fini par se résigner à rester dans sa solitude et regardait autour de lui les jeunes couples avec beaucoup d'envie, convaincu qu'il n'arriverait jamais à tisser une relation avec une fille. Aussi, se contentait-il de la regarder de loin, d'épier ses passages à la fin des cours et d'attendre même qu'elle vint au resto U afin de vite lui emboîter le pas.
Un jour qu'il scrutait le paysage dans l'espoir de la voir émerger d'un des groupes d'étudiants qui affluaient vers le resto, il remarqua un jeune homme qui la suivait avec insistance et semblait même la harceler vu sa position apeurée. Personne ne bronchait et elle était là, livrée sans défense à ce malotru qui la malmenait. Cela devint une affaire d'honneur et il n'osa songer au sentiment de honte qui l'envahirait au cas où il n'interviendrait pas. Alors il est intervenu, prenant son courage à deux mains et s'en allant bravement défier l'intrus qui continuait de malmener la pauvre fille.
Il s'arrêta en face de lui et lui intima de se retirer. L'autre le dévisagea un instant et lui lança un puissant coup de poing sur la figure, l'étalant par terre. Il se releva aussitôt et riposta courageusement sans cependant avoir le dessus. Des étudiants les séparèrent et il s'en sortit avec un œil au beurre noir et quelques bleus, mais l'honneur était sauf.
Elle ouvrit son sac et en extirpa un mouchoir immaculé qu'elle posa aussitôt sur son œil.
Il se releva et ils prirent le chemin du resto comme s'ils se connaissaient depuis toujours. Assis l'un en face de l'autre, ils se parlaient naturellement et en arrivèrent même à s'oublier jusqu'à ce que le resto se vide. Ils se séparèrent pour aller chacun à son cours et il la vit s'éloigner comme une aquarelle traversant la foule. Il se sentit plus léger que les nuages qui s'amoncelaient dans le ciel de décembre et qui annonçaient la pluie. Il n'en avait cure et il lui sembla même déceler de luisants rayons de soleil dans la grisaille hivernale. Une fois chez lui il usa de tous les subterfuges pour convaincre sa mère que son coquard n'était qu'un banal incident, elle ne cessa de le gronder et de poser de la glace sur son œil.
Ce soir-là il ne dormit pas et ne cessa de penser aux moments qu'il passa avec elle.
Il se leva tout guilleret à l'idée de la revoir et ayant à peine avalé son petit-déjeuner, il sortit sous le regard interrogateur de sa mère. A l'université il la retrouva assise au pied d'un platane et à son sourire, il comprit qu'elle l'attendait. Ils parlèrent de futilités et c'est comme s'ils se connaissaient depuis longtemps. Ils allèrent chacun à son cours et se promirent de se retrouver à la sortie.
Les journées se suivirent et elle était là «toujours même et différente», avec son regard d'océan, son sourire de clair de lune quand d'un geste naturel, elle chassait une mèche qui lui barrait le visage. L'automne passa avec mille promesses, l'hiver les surprit emmitouflés dans leurs rêves et quand vint le printemps, ils avaient pris la décision de s'unir pour la vie. Après toutes les formalités, ils se marièrent par un après-midi brûlant d'août dans une grande salle où les invités s'en donnèrent à cœur joie sous la musique endiablée du disc-jockey. Ils furent couverts de cadeaux et de baisers. Lui n'eut de cesse de desserrer sa cravate et elle d'agiter son éventail car malgré la climatisation, l'atmosphère était suffocante.
Ce ne fut que lorsque les derniers invités partirent qu'ils purent enfin rentrer et aussitôt dans leur chambre, ils se jetèrent fourbus dur le lit. Dans un premier temps, ils habiteraient chez ses parents et à la rentrée, ils comptaient trouver une location pas chère. En attendant, ils vivaient pleinement leur rêve et le lendemain très tôt, un cousin vint les chercher pour les emmener en Tunisie où ils avaient réservé une semaine dans un hôtel de luxe, les pieds dans l'eau.
Le séjour se passa très agréablement et le retour aussi. Une vague d'invités déferlait dans la maison parentale et ce ne fut que vers la mi-septembre que la vie reprit son cours normal. Un parent lui avait dégoté un poste de chargé de contentieux dans une entreprise privée, quant à elle, elle fut placée comme médecin vacataire dans une pouponnière. Tout baignait donc et ils purent enfin louer un petit deux-pièces où ils s'installèrent en le meublant sommairement, en attendant des jours meilleurs. Et puis survint ce fâcheux incident qui gâcha tout.
Un jour qu'il était sorti déposer un courrier urgent, il l'aperçut attablée dans un salon de thé en compagnie d'un jeune homme.
Son sang ne fit qu'un tour et il demeura figé pendant de longues minutes devant le chauffeur qui ne comprenait rien à ce brusque changement d'humeur. Il voulut lui téléphoner mais sa batterie était à plat.
Il déposa son courrier et demanda au chauffeur de le déposer chez lui car il ne se sentait pas bien. Une fois dans son petit appartement, il se changea, se passa de l'eau sur le visage et resta allongé dans la pénombre, ruminant mille et une idées noires, se demandant comment il allait annoncer son divorce à ses parents.
Parce que sa décision était prise et il se mit à maudire le jour où il l'avait connue, s'en voulant d'avoir été naïf à ce point.
Il se repassa avec beaucoup d'amertume les moments qu'il avait vécus avec elle, surtout ces instants magiques des vacances où ils demeuraient étendus sur le sable, à compter les étoiles et à faire de projets comme deux échappés d'une chanson de Brassens.
Un soir il lui parla longuement de ce poète atypique qui aimait les chats. Elle lui parla d'Abdelhalim Hafez qu'elle avait découvert par la grâce de ses parents qui en possédaient tous les disques. Cette nuit-là, ils s'attardèrent face à la mer, lui fredonnant des vers de l'Auvergnat, elle ceux de Fi youm fi chahr et il y eut un moment où les deux bardes se confondirent et leurs vers s'entremêlèrent. Dans cette chambre devenue soudain si grande, il se sentait seul et désabusé. Comment a-t-elle pu le trahir ?
Soudain, il entendit la clé tourner dans la serrure. Elle fit aussitôt irruption dans la chambre et fut surprise de le trouver dans le noir. Elle s'assit sur le bord du lit et lui dit «Où étais-tu passé ? Tu étais injoignable au téléphone, je voulais te présenter mon frère Mourad, celui qui vit au Canada, on a passé l'après-midi ensemble…». Il la regarda, hébété. C'était donc un malentendu. Il eut honte d'avoir douté d'elle. Alors il lui prit alors la main en la serra très fort.

Palestine

# Le président palestinien devait sortir de l'hôpital hier ou «plus vraisemblablement» aujourd'hui

*Le président palestinien Mahmoud Abbas devait quitter dimanche ou «plus vraisemblablement», ce lundi, l'hôpital de Ramallah, en Cisjordanie occupée, où il a été admis il y a une semaine pour une pneumonie, a indiqué un de ses proches dimanche. Sa sortie de l'hôpital «aujourd'hui n'est pas confirmée».*

Ce sera aujourd'hui ou demain (lundi), plus vraisemblablement demain», a affirmé ce proche du président palestinien à l'AFP, confirmant une information transmise aux journalistes qui attendent devant l'hôpital où séjourne Abbas. Plus tôt dans la matinée dimanche, une source médicale et un responsable palestinien, sous le couvert de l'anonymat, avaient évoqué une sortie probable de l'hôpital dans l'après-midi.

Cette hospitalisation avive les rumeurs sur l'état de santé de Mahmoud Abbas, 83 ans et à la tête de l'Autorité palestinienne depuis 2005, qui n'a désigné aucun successeur. Abbas, connu pour être un grand fumeur, a été admis à l'hôpital le 20 mai avec une forte fièvre. Quelques jours plus tôt, il avait subi une opération chirurgicale mineure à une oreille. Ses symptômes ont d'abord été présentés comme des complications liées à l'opération, avant que le directeur de l'hôpital n'indique que le président palestinien souffrait d'une «infection au poumon droit». Des photos de Mahmoud Abbas se promenant dans les couloirs de l'hôpital et lisant un journal ont été publiées lundi soir, avec l'évidente intention de faire cesser les rumeurs. Samedi, l'agence de presse officielle palestinienne Wafa, a par ailleurs rapporté que le président avait reçu l'envoyé spécial de la Chine pour le Moyen-Orient, Gong Xiaosheng.

### *FDLP : Bombarder Ghaza pour détourner l'attention des marches de retour*

Le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) a déclaré que le bombardement israélien continu des sites de la résistance et le ciblage des pêcheurs et de notre peuple dans la bande de Ghaza visent à mélanger les cartes et détourner l'attention des marches de retour que l'occupation a échoué par tous les moyens de les arrêter.

Dans un communiqué de presse dont notre CPI a reçu une copie, ce dimanche, un membre du Bureau politique du Front démocratique, Talal Abu Zarifa, a tenu l'occupation israélienne l'entière responsabilité de ce dangereux développement.

«Si cette escalade continue, l'occupation paiera un lourd tribut», a-t-il déclaré, soulignant le droit du peuple palestinien à manifester contre l'occupation, contre la colonisation et le siège, et contre le projet de Trump de liquidation de la cause nationale palestinienne. Il a appelé les dirigeants du Front démocratique à former une commission internationale chargée d'enquêter sur les crimes d'occupation en cours contre le peuple en Cisjordanie occupée, à la bande de Ghaza et à Al Qods occupée.

Ce matin, deux membres des Brigades Al Qods ont été tués après qu'un tireur sioniste eut pris pour cible un site de surveillance de la résistance à l'est de Khan Younis, au sud de la bande de Ghaza.

### *Des Palestiniens arrêtés et des maisons ravagées à l'aube par l'armée israélienne*

Les forces d'occupation israéliennes ont enlevé, dimanche, plusieurs Palestiniens de Cisjordanie et d'Al Qods et ont ravagé les maisons des civils. La liste des personnes arrêtées comprend Ma'moun Al Razem, Amr Abu Arafah et Mohamed Al Tawil, entre autres. Les soldats israéliens et la police à Al Qods occupée ont fouillé les maisons des détenus avant de les traîner, menottés et les yeux bandés, dans les centres de détention israéliens. Une patrouille militaire israélienne a également convoqué un jeune Palestinien à Ramallah pour interrogatoire après avoir ravagé des maisons civiles à Naplouse et Al Khalil. Trois jeunes Palestiniens ont été kidnappés par les forces de l'occupation israélienne au poste de contrôle de Qalandiya, à Naplouse, sur le chemin du retour de la mosquée sainte Al Aqsa d'Al Qods occupée. Au même moment, une patrouille israélienne a pris d'assaut la ville de Deir Al Hatab, à l'est de Naplouse, à 02h30 et a lancé un engin explosif, provoquant une forte explosion.

### *Les habitants de Bruqin se réunissent pour faire face aux plans de démolitions israéliennes*

La municipalité de la ville de Bruqin, à l'ouest de Salfit en Cisjordanie, a invité les propriétaires de la zone C à assister à une réunion pour explorer les moyens de contrer l'intention de l'autorité

d'occupation israélienne de démolir les maisons de la région. Dans un communiqué, la municipalité a déclaré que l'armée israélienne avait informé les citoyens de son intention de démolir plusieurs maisons dans la zone C de Cisjordanie. Selon les habitants de Bruqin, l'armée affirme que ces maisons ont été construites près d'une voie de contournement utilisée par les colons juifs. Le chercheur local Khaled Maali a déclaré que les résidents de Bruqin souffrent de l'existence de plusieurs colonies et de routes de contournement sur leurs terres, en particulier dans les zones nord et est de la ville.

### *Des dizaines de colons envahissent les cours d'Al Aqsa*

Un groupe de colons extrémistes, estimé à des dizaines, a pris d'assaut, dimanche matin, la mosquée Al Aqsa à partir de la porte des Maghrébins. L'intrusion était surveillée par un grand nombre d'éléments de la police israélienne qui les accompagnaient et les emmenaient se promener sur les places de la mosquée Al Aqsa. Les forces d'occupation ont ouvert la porte des Maghrébins avant l'incursion, et se sont répandues dans les cours de la mosquée Al Aqsa, en vue de sécuriser l'infiltration des sionistes religieux. Dans ce contexte, les autorités d'occupation ont continué d'empêcher de nombreux habitants de Jérusalem, y compris les femmes de la liste d'or, d'entrer dans la mosquée Al Aqsa. Les colons profanent délibérément la sainte mosquée et pénètrent dans ses cours tous les jours à 7 heures du matin, profitant de l'absence des fidèles à ce moment-là et de la protection de la police.

### *Khan Younes : deux Palestiniens tués par des tirs de l'artillerie d'occupation*

Deux Palestiniens son morts alors qu'un troisième est grièvement blessé suite à des tirs de l'artillerie d'occupation israélienne la nuit d'hier sur Khan Younes au sud de la bande de Ghaza. Saraya Al Quds, bras armé du mouvement du Jihad islamique, a précisé que ses deux membres Abdelhamid Annaka (28 ans) et Houcine al Amour (25 ans) ont rendu l'âme suite à l'agression israélienne sur deux sites de la résistance qui lui reviennent. Saraya Al Quds a assuré qu'il garde son droit à répliquer et qu'il connaît très bien la manière de le faire. «Le sang des martyrs n'ira pas en vain et l'occupant le payera cher», a ajouté un communiqué de Saraya Al Quds.

### *La loi de l'interdiction de la photographie est raciste et un coup porté au journalisme*

Le syndicat des journalistes a qualifié de raciste la loi sur l'interdiction de photographier les soldats que l'occupation tente de faire adopter, en confirmant qu'elle porte un coup sévère à la profession de la presse, et légitime les pratiques criminelles commises par l'armée d'occupation contre le peuple palestinien.

Le syndicat a estimé que le débat à la Knesset hier sur le projet de loi qui interdit de filmer des soldats israéliens pendant l'exercice de leurs fonctions sous peine de prison ferme de 10 ans, signifie dans la pratique accorder une légitimité à l'armée d'occupation de commettre d'autres crimes sans possibilité d'être documentés par des journalistes ou même des militants des réseaux sociaux.

Il s'agit, selon le syndicat d'une tentative d'échapper à la punition et la justice internationale, créée par la mentalité raciste du ministre de la guerre, Avigdor Lieberman et d'autres chefs d'occupation impliqués dans des crimes contre les Palestiniens.

Le syndicat a confirmé dans un communiqué samedi que la proposition de cette loi en même temps que le dépôt de la plainte de la Palestine auprès de la Cour pénale internationale contre les crimes de guerre commis par l'occupation, et à un moment où le syndicat poursuit ses efforts pour mettre fin aux dossiers juridiques pour déposer des plaintes auprès des tribunaux européens et à la Cour pénale internationale contre les crimes commis contre des journalistes , souligne que le but principal de la loi est d'induire en erreur la justice et de fournir une couverture officielle pour d'autres crimes.Le Syndicat a appelé les Nations unies et les institutions internationales concernées par la liberté du travail journalistique en exprimant leur opinion et faire pression sur l'entité occupante pour l'obliger à respecter les lois, conformément aux lois et conventions internationales, et qu'elle ne touche pas à la liberté du travail journalistique et le rôle essentiel des journalistes à révéler la vérité et la documenter.

Yémen

# 4 civils tués dans de nouvelles frappes aériennes dans la capitale

*Au moins quatre civils ont été tués lorsque des frappes aériennes de la coalition militaire panarabe sous commandement saoudien ont touché, samedi soir, le siège de la Société pétrolière étatique et les maisons à proximité de Sanaa, capitale du Yémen, ont indiqué des officiels, résidents et secouristes. Onze autres personnes ont été blessées, dont quatre enfants, ont déclaré des responsables de la sécurité et des secouristes sur les lieux.*

La police bouclé la zone pour faciliter le travail de sauvetage et rechercher d'éventuels survivants. Un habitant local, Ali Al Matary, a confirmé que deux raids aériens successifs ont frappé la société vers 19h00 heure locale (16h00 GMT), détruisant le bâtiment et endommageant gravement les maisons des habitants dans le quartier. «Il n'y avait pas d'employés dans la société à ce moment-là, seulement deux gardiens qui ont été grièvement blessés, tandis que les quatre tués étaient les membres d'une famille, et leur maison située à proximité a été frappée par des éclats d'obus provenant des missiles tirés lors des frappes aériennes», a dit Al Matary à Xinhua. Il s'agit de la 3e frappe aérienne dans les provinces du nord du Yémen depuis samedi matin. Plus tôt dans la journée, des frappes aériennes de la coalition ont tué au moins cinq civils lors de multiples attaques dans les provinces d'Amran et de Saada, selon des responsables locaux et des habitants.

### *2 soldats saoudiens tués dans des combats contre les rebelles houthis*

Deux soldats saoudiens ont été tués dans des combats contre les rebelles houthis au Yémen, a indiqué, ce samedi, l'agence officielle SPA. Les deux hommes ont été tués lors d'une opération «à la frontière sud». SPA n'a pas donné de détails sur la date ou les circonstances de ces décès. Les forces saoudiennes ont par ailleurs intercepté et détruit un drone houthi de fabrication iranienne, qui visait l'aéroport international d'Abha, dans le sud du Royaume, proche du Yémen, a précisé le porte-parole de la coalition dirigée par Riyad, le colonel Turki Al Maleki. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et d'autres pays arabes interviennent militairement au Yémen depuis 2015 pour restaurer le gouvernement internationalement reconnu qui a été chassé de la capitale Sanaa. Le conflit a fait près de 10 000 tués et plus de 55 000 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé. Plus de 2200 autres personnes sont mortes du choléra et certaines régions du Yémen sont au bord de la famine.

Iran

## Téhéran réfute les remarques américaines niant son droit à l'enrichissement d'uranium

Le ministère iranien des Affaires étrangères a réfuté, ce samedi, les récentes remarques du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, selon lesquelles Téhéran doit cesser d'enrichir l'uranium et importer de l'uranium enrichi. «Nous souhaitons la bienvenue à Pompeo dans le monde de la politique étrangère et de la diplomatie, mais je pense qu'il ne connaît pas l'évolution de la situation internationale», a déclaré Bahram Qasemi, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères. Qasemi a également réitéré le «droit légal» de l'Iran à l'enrichissement de l'uranium. «Le droit légal de l'Iran à l'enrichissement de l'uranium a été établi et l'Iran possède son savoir-faire. Donc, je pense qu'il n'est pas au courant de l'évolution de la situation et répète les mots de ses prédécesseurs vaincus», a précisé le porte-parole iranien. «De telles remarques ne sont compréhensibles ni pour nous ni pour le reste du monde», a ajouté Qasemi.

Syrie

## 5 morts dans un attentat à la voiture piégée à Idlib

Au moins cinq personnes ont été tuées et 43 autres blessées dans un attentat à la voiture piégée survenu, ce samedi, dans la ville d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). Cette violente explosion a provoqué des fumées et poussières très épaisses dans la région, a précisé l'OSDH. Il a ajouté que le bilan pourrait encore s'alourdir car certains des blessés sont dans un état critique. Cet attentat intervient deux semaines seulement après un autre ciblant la ville, faisant 28 morts, dont des membres du groupe terroriste Tahrir Al Cham (dominé par l'ex-branche syrienne d'Al Qaïda).

Liban

## Beyrouth s'inquiète de l'impact sur les réfugiés d'une loi d'expropriation syrienne

Le chef de la diplomatie libanaise a critiqué, ce samedi, une récente loi syrienne qui pourrait déboucher sur des expropriations de masse, estimant qu'elle empêcherait définitivement le retour des réfugiés syriens, nombreux au Liban. Connue sous le nom de décret 10 - ou loi sur le renouveau urbain -, cette disposition législative entrée en vigueur en avril permet au gouvernement de Bachar Al Assad de saisir des propriétés privées pour construire des projets immobiliers. Si un bien immobilier se trouve dans une telle zone de construction définie par l'Etat, son propriétaire perd automatiquement son titre de propriété, mais il est indemnisé en recevant des actions dans ces projets. Le propriétaire déchu a pour cela un délai de 30 jours pour fournir une preuve de propriété.

Mais les déplacés risquent de ne pas être en possession de la paperasse nécessaire, d'être dans l'incapacité de respecter le délai imparti ou encore de ne plus avoir de famille sur place pour se présenter à leur place aux autorités muni de preuves. Des groupes de défense des Droits de l'Homme et des avocats assurent donc que, dans ce pays en guerre depuis 2011 où quelque 11 millions de personnes ont quitté leur foyer, dont environ 5 millions réfugiées à l'étranger, cette nouvelle loi ouvre la voie à de possibles abus et risque, notamment de profiter à des partisans du gouvernement. Dans une lettre à son homologue syrien Walid Mouallem, le ministre libanais des Affaires étrangères Gebrane Bassil a exprimé «la crainte du Liban que les conditions fixées par la loi empêchent le retour d'un nombre non négligeable de déplacés». «Leur incapacité à prouver leur statut de propriétaire dans le délai imparti pourrait (...) les priver de leur principale motivation à rentrer en Syrie», a-t-il dit. Le Liban, pays de quatre millions d'habitants, accueille environ 1 million de réfugiés syriens et leur présence à mis à mal le système déjà fragile de services publics. Les dirigeants libanais, à l'image récemment du Président Michel Aoun, appellent les réfugiés syriens à rentrer dans leur pays, où les forces progouvernementales et leurs alliés, russe, iranien et du Hezbollah libanais, ont repris la main face aux rebelles et aux terroristes. Mais les Nations unies estiment que le pays n'est toujours pas sûr pour les civils.

Dans une lettre similaire adressée au secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, Bassil a demandé à l'ONU de faire « tout ce qui est nécessaire pour protéger les droits des déplacés syriens à conserver leurs maisons». Le Premier ministre libanais Saad Hariri avait estimé, mardi, que la nouvelle loi syrienne « n'avait d'autre but que d'empêcher les déplacés de retourner chez eux».

• Guinée

## Formation d'un nouveau gouvernement

Le président guinéen Alpha Condé a formé, ce samedi, son gouvernement composé de 33 départements ministériels, logés dans une nouvelle architecture étatique. Ce nouveau gouvernement qui intervient sept jours après la nomination du Premier ministre le Dr Kassory Fofana a intégré certaines figures de l'opposition guinéenne, qui sont issus des formations politiques non fondues dans le RPG Arc-en-ciel (parti au pouvoir). Il s'agit de Mouctar Diallo, président du parti Nouvelles forces démocratiques (NFD), qui occupe le ministère de la Jeunesse, et Aboubacar Sylla, président du parti Union des forces du changement (UFC) qui occupe désormais le ministère des Transports. Parmi les 33 ministères, on compte quatre femmes qui occupent respectivement les ministères du Plan et du Développement économique, de l'Action sociale et de la Promotion féminine, de la Coopération et de l'Intégration africaine et celui de l'Agriculture. Par ailleurs, 14 nouveaux ministres font leur entrée dans le nouveau gouvernement avec des départements stratégiques comme celui de l'Economie et des finances, celui du Budget, des investissements, de la coopération et de l'intégration africaine, etc. Deux nouveaux départements ministériels ont été créés dans ce nouveau gouvernement. Il s'agit du ministère des Investissements et du partenariat publics privé et celui des hydrocarbures. La création du ministère des Investissements et du partenariat public privé répond au souci du chef de l'Etat Alpha Condé de booster davantage le secteur privé et consolider les relations entre l'Etat guinéen et les investisseurs privés guinéens et étrangers. Plusieurs autre anciens ministres ont été nommés dans d'autres départements ministériels ou ont tout simplement gardé leur ancien ministère. Il s'agit du ministère des Mines et de la géologie, de la Défense nationale, de l'Agriculture, de la Fonction publique, etc.

• Cameroun

## 22 morts lors un affrontement en zone anglophone

Vingt-deux personnes ont été tuées, ce vendredi, lors d'un affrontement entre l'armée et un groupe de «criminels» dans le nord-ouest anglophone du Cameroun, ont rapporté, ce samedi, des médias. «Vingt-deux personnes ont été tuées, vendredi à Menka, lors d'une confrontation entre l'armée et un groupe de gens présentés comme des criminels», a affirmé Nji Tumasang, député du parti d'opposition anglophone Social democratic front (SDF) de Santa, l'arrondissement où se trouve Menka cité par l'AFP. Un responsable de l'armée a confirmé l'incident, parlant de «plusieurs terroristes neutralisés». «Sur renseignement, un groupe de terroristes a été signalé à Menka» et l'armée est intervenue pour «encercler l'hôtel» où il se trouvait, a expliqué sur sa page Facebook le colonel Didier Badjeck, porte-parole du ministère de la Défense. Mais, a-t-il ajouté, «un guetteur a donné l'alerte (aux occupants de l'hôtel), ce qui a donné lieu à de longs échanges de tirs pendant plusieurs minutes». Il a affirmé que «plusieurs armes et munitions avaient été saisies». Samedi, une délégation du SDF conduite par son président Ni John Fru Ndi s'est rendue à Menka, selon Tumasang qui faisait partie de la délégation. «Les gens du village ont confirmé qu'il y avait eu des échanges de tirs. Certains corps ont été retrouvés dans les chambres du motel», selon Tumasang. «Dans le village, les gens ne pensent pas que ce sont des séparatistes, mais plutôt des criminels» qui étaient dans l'hôtel, a-t-il expliqué. Selon lui, trois autres personnes, dont une soupçonnée d'appartenir au groupe de l'hôtel et un conducteur de moto-taxi, ont été arrêtées dans un hôpital d'une localité voisine et exécutées par des soldats. Le même député avait déclaré, vendredi, que, jeudi, les corps de huit jeunes hommes avaient été découverts dans la zone de Menka, ce qu'avait confirmé un témoin oculaire.

# Pyongyang et Washington devraient dissiper les malentendus via des dialogues directs souligne le président sud-coréen

*Le président sud-coréen Moon Jae-in a estimé, ce dimanche, que Pyongyang et Washington devraient dissiper les malentendus via des dialogues directs, notamment à travers le prochain sommet initialement prévu le 12 juin à Singapour.*

Moon a déclaré que Kim Jong Un, dirigeant nord-coréen, et le président américain Donald Trump souhaitaient «de tout cœur» plein succès à leur sommet. Moon a indiqué à Kim que Pyongyang et Washington devraient dissiper d'éventuels malentendus via des dialogues directs et avoir des discussions de travail suffisantes sur le programme pour le sommet de Kim-Trump, comme Kim et Trump souhaitent tous les deux le plein succès au sommet. Au cours de la rencontre de samedi avec Moon, le dirigeant de la Corée du Nord s'est clairement engagé à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, exprimant sa volonté de mettre fin à l'histoire de guerre et de conflit et de coopérer pour la paix et la prospérité via un sommet réussi Kim-Trump. Moon et Kim ont souhaité que le sommet Corée-Etats-Unis prévu le 12 juin ait lieu et que les processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne et de construction d'une paix permanente ne devraient jamais être arrêtés. Les deux dirigeants ont convenu de coopérer étroitement pour y parvenir. Lors du sommet du 27 avril au village frontalier de Panmunjom, les deux Corées ont promis de se rencontrer à tout moment, en tout lieu, et dans n'importe quel format si nécessaire, pour discuter de questions importantes entre les deux côtés, a-t-il indiqué. Kim avait exprimé, vendredi après-midi, son intention de rencontrer Moon, et ce dernier a accepté son invitation. Lors de la dernière rencontre, Moon a expliqué à Kim le résultat de son sommet avec Trump à Washington plus tôt cette semaine, lui transférant la «volonté ferme» de Trump de mettre fin aux relations hostiles avec Pyongyang et de promouvoir la coopération économique si Kim accomplissait la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne.

Corée du Nord

## Kim Jong Un a dit espérer que son sommet avec Trump «mettra fin à une ère de confrontation»

Le leader nord-coréen Kim Jong Un estime que le sommet avec le président américain Donald Trump représentera une opportunité historique pour mettre fin à des décennies de confrontation, a dit dimanche le président sud-coréen Moon Jae-in après sa rencontre surprise avec Kim Jong Un. «Il a également exprimé son intention de mettre fin à une ère de confrontation grâce au succès du sommet entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, tout comme de coopérer pour la paix et la prospérité», a déclaré Moon Jae-in aux journalistes.

Russie

## Poutine exige un mécanisme efficace pour la mise en œuvre des plans de développement

Le président russe Vladimir Poutine a demandé au nouveau gouvernement d'établir un mécanisme efficace pour atteindre les objectifs de développement stratégique prévus par les décrets qu'il a signés le 7 mai, a annoncé, ce samedi, le Kremlin. Selon un communiqué du Kremlin, le gouvernement doit mettre au point des lignes directrices concernant ses activités et projets clés conformément à «l'Ordre exécutif sur les objectifs nationaux et les objectifs stratégiques de la Fédération russe» à réaliser avant 2024.
Ces décrets fixent les objectifs de développement national jusqu'en 2024 dans un grand nombre de domaines, y compris la promotion de la croissance économique et l'accélération du développement technologique. Poutine, qui a nommé les membres du nouveau gouvernement le 18 mai, a exigé d'eux qu'ils développent un «mécanisme clair et compréhensible» pour exécuter ces plans de développement avant le 1er octobre 2018, selon le communiqué.
Afin de garantir la mise en œuvre des plans de développement, Poutine a souligné que le gouvernement devrait travailler en étroite coordination avec les équipes de gestion régionales, les entités de la société civile et les partis politiques. Le gouvernement devra également faire preuve d'une «transparence maximale» afin que le public puisse comprendre son action, ce qui contribuera à son succès, a-t-il ajouté.

France

## 3 morts et 11 gravement blessés dans un accident de bus

Trois personnes ont été tuées et onze autres blessées dans un accident de bus qui a eu lieu, samedi soir, dans le département français de la Drôme (sud-est), a rapporté, ce dimanche, la chaîne de télévision française BFMTV. En outre, 17 autres personnes ont été légèrement blessées, a fait savoir la préfecture du Drôme, citée par BFMTV. Les trois morts sont des adultes, parmi lesquels figurent un couple et «a priori» le chauffeur, des vérifications d'identité étant en cours, a indiqué BFMTV, ajoutant que le bus transportait 31 personnes, chauffeur compris, dont 18 mineures. L'accident, qui n'a impliqué que ce véhicule, s'est produit à quelques kilomètres au nord de Valence, chef-lieu du Drôme. Les victimes sont des supporters venant d'un club de rugby, qui étaient en route de retour à l'issue d'un match de rugby, selon la même source. Les premières constatations indiquant qu'un «problème de pneumatique» pourrait avoir déséquilibré le véhicule, selon les médias citant une source judiciaire.

Colombie

## Arrestation d'un dissident des FARC accusé d'un attentat en Equateur

Un dissident de l'ex-guérilla Farc, accusé d'être responsable d'un attentat à la voiture piégée contre la Police équatorienne, qui avait fait une trentaine de blessés fin janvier, a été arrêté en Colombie, a annoncé, ce samedi, le gouvernement équatorien. L'interpellation, vendredi, de Wainer Valencia Malava, alias «Weiner», dans le village de Palo Seco, dans le département colombien de Narino, à la frontière avec l'Equateur, est le fruit de la coopération entre militaires et policiers des deux pays, a indiqué le ministère de la Communication. Valencia Malava «est à l'origine de différentes actes terroristes» en Equateur et en Colombie, a affirmé le ministère dans un communiqué, avant de préciser que parmi ces attaques figure l'attentat à la voiture piégée contre le poste de police de San Lorenzo, une ville de 56 000 habitants proche de la frontière colombienne. Cet homme appartient au Front Oliver, groupe dissident de l'ex-guérilla des Farc soupçonné, depuis janvier, de nombreuses attaques à la frontière.
Ils sont également accusés d'être à l'origine de l'enlèvement et l'assassinat en mars de deux journalistes et d'un chauffeur du journal *El Comercio* dans une autre zone située à la frontière avec la Colombie.
Ils ont été tués en captivité et leurs corps n'ont toujours pas été restitués à leurs familles en dépit des demandes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les corps seraient toujours en Colombie, selon Quito.
A la suite de ce triple meurtre, la Colombie et l'Equateur ont engagé une véritable chasse à l'homme à l'encontre de Walter Artizala, alias «Guacho», à la tête de front Oliver Sinisterra.
Ce dernier est à l'origine d'une série d'attentats qui ont fait au total sept morts, - des militaires et des journalistes -, ainsi que des dizaines de blessés - policiers et civils -. «Guacho» avait nommé Valencia Malava «responsable - pour le Front (d'Oliver Sinisterra) - du contrôle des revenus des actes criminels» dans la région de Candelillas, à Narino, a souligné le ministère de la Communication.

● Etats-Unis

## Le Mississippi et la Floride en situation d'urgence avant la tempête Alberto

Les Etats américains du Mississippi et de la Floride (sud-est) ont déclaré, ce samedi, une situation d'urgence alors que la tempête subtropicale Alberto se dirige vers la côte américaine du golfe du Mexique, menaçant d'apporter de fortes pluies et des inondations. Le gouverneur de la Floride, Rick Scott, a déclaré, ce samedi, que la situation d'urgence couvre tous les 67 comtés, qui doivent «se préparer aux pluies torrentielles et aux graves inondations que cette tempête entraînera». Le gouverneur du Mississippi, Phil Bryant, a ordonné à la garde nationale et à d'autres ressources d'être «disponibles». La tempête Alberto devrait entrer dans le golfe du Mexique au cours du week-end, avec son centre passant par l'ouest de Cuba, les Keys de Floride et la Floride continentale, et se diriger vers l'est de la Louisiane, la Floride et les côtes de l'Alabama et du Mississippi, selon ABC News. Les fortes pluies apportées par la tempête Alberto devraient affecter une grande partie de la Floride et la côte du golfe plus tard ce week-end, rapporte ABC News.

● Mexique

## 3 otages libérés et six suspects tués dans une opération de police

Trois otages dont deux femmes ont été libérés, ce vendredi, au cours d'une opération de police à l'ouest du Mexique frappé par la violence liée au narcotrafic et six malfaiteurs présumés ont été tués, ont annoncé, ce samedi, les autorités locales. Cette opération s'est déroulée près des villes de Tepic et Xalisco, dans l'Etat de Nayarit (ouest).
Les suspects, qui fuyaient à bord de trois véhicules après une série d'attaques à l'arme à feu contre des domiciles, ont été interceptés par la police. Six ont péri dans la fusillade qui a suivi, selon les autorités locales.
Les policiers ont libéré deux femmes de 21 et 19 ans enlevées quatre mois plus tôt par les malfaiteurs, qui les forçaient à les accompagner dans leurs expéditions criminelles et leur faisaient subir viols et sévices à répétition, ont précisé dans un communiqué les forces de sécurité de l'Etat. Un homme de 28 ans, enlevé quelques heures plus tôt, a également été libéré. Selon des chiffres officiels, 255 personnes ont été assassinées en 2017 et 117 autres enlevées dans l'Etat de Nayarit, frappé ces derniers mois par une vague de violence liée aux cartels de la drogue. En janvier dernier, une trentaine de cadavres avaient été retrouvés dans plusieurs charniers à travers l'Etat.

## Sécurité sociale

# Les mauvais payeurs mis en demeure par la CASNOS

*Près de 50% des adhérents de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (Casnos), agriculteurs non inclus, n'ont toujours pas payé leurs cotisations. C'est ce qu'a fait savoir son directeur général, Youcef Chawki Acheuk, jeudi, depuis la wilaya de Mila.*

Il a annoncé que des mises en demeure leur ont été envoyées et ils ont jusqu'au 30 juillet prochain pour payer leurs redevances. Il a toutefois insisté sur les facilités accordées à toutes ces personnes afin de diminuer leurs charges, éviter les pénalités et surtout les inciter à régulariser leur situation vis-à-vis de cette caisse. Dépassé ce délai, des mesures légales seront prises à l'encontre des retardataires. Acheuk explique encore une fois que les déclarations minimales ne sont pas acceptées pour les personnes ayant de grands revenus. Pour rappel, le nombre de cotisants en 2014 ne dépassait pas les 450 000 sur un nombre total de 1,2 million d'affiliés. Selon les dernières déclarations de son directeur général, ces deux chiffres ont bien évolué depuis.

Ils sont aujourd'hui 900 000 cotisants pour près de 3 millions d'affiliés. Ces chiffres continueront, selon le premier responsable de la Casnos, dans cet élan d'évolution. Les prévisions de 2018 visent à atteindre 1,1 million de cotisants. Dans le même ordre d'idées, le bilan prévisionnel des recettes de l'année en cours pourrait atteindre près de 80 milliards de dinars. Un chiffre qui dépasserait de loin celui enregistré il y a 5 ans. Ce dernier ne dépassait pas les 35,5 milliards. Acheuk a expliqué, depuis la wilaya de Mila, que ces résultats positifs sont le fruit de plusieurs améliorations et développements engagés ces dernières années. Les dettes des années passées, estimées à 34 milliards de dinars envers différents organismes, notamment la CNAS, ont également été soldées. Contrairement à la Caisse nationale de retraite ou la CNAS, la Casnos reste, selon son directeur général, pérenne, et ce, jusqu'en 2025. Pour atteindre des objectifs de pérennité jusqu'en 2035, des mesures sont prises à l'encontre des personnes qui ne sont toujours pas affiliées et/ou ne cotisent pas, tels les avocats.

Quelques 300 000 mises en demeure pour non-payement de cotisation ou d'affiliation ont été envoyées et 40 000 dossiers au contentieux pour tous les non-salariés. Sur le premier chiffre, la moitié des cotisants ayant reçu leur mise en demeure se sont présentés pour régulariser leur situation. **N.S.**

## • Union africaine

# Une délégation marocaine exclue d'une réunion à Addis-Abeba

L'Union africaine (UA) a décidé, ce samedi, d'interdire l'entrée de tous les membres d'une délégation marocaine, ayant tenté de s'introduire de force à la réunion des ministres des Affaires étrangères de 15 Etats africains dont la République arabe sahraouie démocratique (RASD), concernée par la consultation autour du thème de la réforme institutionnelle de l'UA, en vertu de la résolution 687 issue du dernier sommet d'Addis-Abeba, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). La réunion qui s'est tenue à Addis-Abeba, en présence d'une délégation sahraouie conduite par le ministre de l'Eau et de l'Environnement, Brahim Mokhtar, a été retardée de deux heures, en raison d'une tentative de la délégation marocaine de s'introduire de force dans la salle, suscitant l'indignation des délégations présentes et des responsables de la Commission africaine. Aprés la tentative de la Commission africaine de convaincre la délégation marocaine que leur pays n'était pas convié à cette réunion dont la consultation concerne 15 Etats seulement, conformément à l'alinéa 3 de la résolution 687, issue du sommet des chefs d'Etats et de gouvernements en janvier 2018, le Maroc a indiqué qu'il est «déterminé à participer à la réunion aux côtés des 15 Etats concernés par le thème de la réforme, dont la RASD». Selon des sources informées citées par SPS, la présidente du Conseil exécutif de l'UA, ministre rwandaise des Affaires étrangères, a décidé de mettre fin aux provocations du Maroc et son attitude non diplomatique», en procédant à un changement de salle et en renforçant les mesures sécuritaires pour interdire l'entrée des membres de la délégation marocaine. Le Maroc a échoué une fois encore à imposer ses choix à l'UA, alors que le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mohamed, et la présidente du Conseil exécutif de l'UA ont déploré le retard accusé dans la tenue de la réunion, ont ajouté les mêmes sources. La réunion consultative portera sur l'examen des nouveautés à apporter dans la mise en œuvre du projet de réforme de l'UA et les questions relatives au budget et aux finances, des questions prioritaires définies lors du sommet de l'UA et des Communautés économiques régionales, et ce, conformément au principe de dépendance et d'intégration. La RASD participe à la réunion à la tête d'une délégation dirigée par le ministre de l'Eau et de l'Environnement, Brahim Mokhtar Boumakhrouta, accompagné par Lamine Baali, ambassadeur du Sahara occidental en Ethiopie et à l'UA et Dadi Essalek, attaché de presse culturel à la Délégation sahraouie auprès de l'Ethiopie et de l'UA. Le groupe des 15 Etats concernés par la consultation sur la réforme institutionnelle de l'UA est composé de trois pays de chaque région, proposés par les cinq territoires. La République sahraouie a bénéficié de la confiance de la région de l'Afrique du Nord, ainsi que de l'Algérie et de l'Egypte, pour jouir de la qualité de membre dans ce groupe.

**N.I.**

Publicité

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

**WILAYA D'ALGER**
**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI**
**COMMUNE DES EUCALYPTUS**
**NIF : 410002000016085010 32**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 13/2018

La commune des Eucalyptus lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public relatif à l'opération intitulée :
**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS A COTE DE LA RN 61 SECTION (OULED El HADJ A CINQ DOIGTS).**
- Les entreprises, les sociétés qualifiées, intéressées par cet avis d'appel d'offres ayant les capacités identifiées ci-après :
**1. La qualification professionnelle par la présentation** d'un **Certificat de qualification et classification professionnelles activité principale Travaux publics catégofie 03 et plus en cours de validité.**
**2. L'expérience professionnelle pour un projet simimilaire «Travaux publics ou aménagement urbain» par la présentation** d'au moins d'une (01) attestation de bonne exécution des travaux réalisés durant les 05 dernières années (2017, 2016, 2015, 2014, 2013).
**3. Une bonne assise financière par la** présentation d'un chiffre d'affaires moyen durant les 03 dernières années (2017, 2016 et 2015) égale ou supérieur à 25.000.000,00 DA (Bilans ou C20 dûment visés par les impôts), peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Service des marchés** sis au siège de la Commune Route nationale N°08 **Les Eucalyptus,** contre le paiement **de 2.000 DA non remboursables** auprès du Trésorier communal représentant les frais de tirage.
Les offres déposées en deux (02) exemplaires (une «01» Originale + une «01» Copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
**1- DOSSIER DE CANDIDATURE (Première Enveloppe) contient :**
- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, **selon modèle joint.**
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, **selon modèle joint.**
- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés EURL, SARL, SPA, SNC,...) ;
- Les documents cités à l'article 10 du cahier des charges.

**2- L'OFFRE TECHNIQUE (Deuxième Enveloppe) contient :**
- Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, **selon modèle joint.**
- Le mémoire technique composé des annexes 1, 2, 3, 4 et 5 du cahier des charges, parmi ces annexes on retrouve le planning de réalisation et des délais proposés.
- Le cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire **portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».**

**3- L'OFFRE FINANCIERE (Troisième Enveloppe) contient :**
- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, selon modèle joint.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **fermée et anonyme** comportant la mention «A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES - A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS - **APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.../2018 «TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS A COTE DE LA RN 61 SECTION (OULED EL HADJ A CINQ DOIGTS).**
**La durée de préparation des offres est de** 21 jours **à compter de la date de la première publication au Bomop ou dans la presse** (Deux quotidiens en langue arabe et française).
Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au niveau du siège de la Commune Route nationale N°08.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **111 jours** à compter de la 1ère parution au Bomop et deux quotidiens nationaux.
**CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLIS.**

- **NB** : Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier des charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.
- **NB** : Le cahier des charges sera retirer en la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté.
- **NB** : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE).

**L'Echo d'Algérie : 28/05/2018** **Anep : 814 690**

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'HUSSEIN DEY - ALGER**

**Siège social :**
**Cité Amirouche, Bâtiment «D» Hussein Dey**

**SITE WEB :**
**WWW.OPGI.dz**

**Numéro d'identification fiscale : 099916000876756**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Hussein Dey, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2018 relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers primaires et secondaires au niveau du projet 400 logements publics locatifs implantés à Djennane Sfari commune de Birkhadem wilaya d'Alger paru dans les quotidiens nationaux «El Mouharir El Yaoumi» et l'Echo d'Algérie» en date du 24/03/2018 qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

| N° plis | Soumissionnaire | N° d'identification fiscale | Note technique | Délai de réalisation | Montant de l'offre après correction | Critère de choix |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 06 | SARL NAAS LARBI | 001616540236055 | 53>30 points | Cinq (05) mois | 71.065.166,00 DA/TTC | L'offre la moins-disante |

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI d'Hussein Dey - Département de maîtrise d'ouvrage - Bâtiment «D» Cité Amirouche Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution au Bomop ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

La Commission sectorielle des marchés du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sise à la Tour B 10ème étage El Hamma Mohamed Belouizdad - Alger, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au Bomop ou dans l'un des quotidiens nationaux.

**L'Echo d'Algérie : 28/05/2018** **Anep : 815 833**

## Sudoku — N° 1801

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | | | 5 | | | |
| 2 | 6 | | | 8 | | | 4 | 3 |
| | | 8 | | 1 | | | | 9 |
| | | | | 4 | | 6 | | 5 |
| 4 | 5 | | 9 | | | 1 | | |
| 1 | | | | 7 | | | | 2 |
| 7 | 8 | 2 | | | 4 | | | |
| | | | | | | 3 | | |
| 9 | | | 2 | | 6 | | 8 | 1 |

## Codes — N° 1801

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | |

| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
|---|---|---|---|---|
| D | H | M | F | B |

Pour éteindre la chandelle

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 9 | 10 | 7 | 11 | 1 | 1 | ■ | 9 | 10 | 7 | 7 | 1 |
| 5 | 1 | 6 | 5 | ■ | 3 | 5 | 2 | 1 | 7 | 3 | 1 | 12 | 7 |
| 2 | ■ | 13 | 10 | 9 | 1 | 7 | 10 | 2 | 3 | 6 | 5 | ■ | 11 |
| 1 | 8 | 2 | 7 | 10 | 14 | 1 | ■ | 1 | 9 | 13 | 6 | 11 | 1 |
| 7 | 1 | 8 | 2 | 6 | ■ | 8 | 10 | 3 | 8 | 3 | ■ | 12 | 2 |
| 3 | 13 | ■ | 15 | ■ | 7 | 3 | 5 | 4 G | ■ | 8 | 3 | 13 | 6 |
| 5 | ■ | 2 | 7 | 10 | 3 | 5 | 10 | 5 | 2 | ■ | 3 | 13 | 13 |
| 1 | 11 | 10 | 3 | 8 | 8 | 1 | ■ | 6 O | ■ | 9 | 3 | ■ | 6 |
| 7 | 3 | 8 | 1 | 1 | ■ | 16 | 10 | 3 | 7 | 1 | ■ | 10 | 4 |
| ■ | 17 | 16 | ■ | 11 | 13 | 1 | 12 | 7 | 1 | ■ | 11 | 13 | 3 |
| 1 | ■ | 10 | 9 | 2 | 10 | 5 | 2 | ■ | 9 | 10 | 8 | 1 | 1 |
| 16 | 6 | 5 | 6 | 3 | ■ | 2 | 1 | 7 | 7 | 6 | 3 | 7 | ■ |
| 8 | 12 | 3 | 8 | 8 | 1 | ■ | 13 | 3 | 1 | 12 | ■ | 2 | 10 |
| ■ | 2 | 1 | ■ | 1 | 2 | 9 | ■ | 18 | 1 | 2 | 2 | 1 | 8 |

Une pièce d'Édouard Bourdet

| 13 | 1 | 8 | | 2 | 1 | 16 | 11 | 8 | | 14 | 3 | 17 | 17 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 9 | 3 | 13 | 1 | 8 | | | | | | | | |

## Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE
HACHIS
JOUEUSE
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

| E | R | E | G | A | T | E | P |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | J | O | U | E | U | S | E |
| E | S | I | H | C | A | H | R |
| G | D | E | L | U | D | E | E |
| R | O | I | M | E | S | P | I |
| E | S | E | V | S | L | L | C |
| V | S | B | A | A | A | A | R |
| I | A | O | C | C | G | Q | E |
| D | R | I | U | E | C | U | M |
| C | D | D | A | R | D | E | E |
| E | D | U | A | H | C | E | S |

| E | G | R | O | G | E | D | B |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | T | O | R | A | C | E |
| D | E | C | H | U | E | N | R |
| P | S | L | O | E | I | A | E |
| E | E | U | U | D | N | G | T |
| N | U | M | R | O | A | E | P |
| D | E | A | B | Y | F | R | M |
| R | J | L | E | R | P | E | O |
| E | I | E | L | S | U | A | D |
| E | F | F | R | O | I | M | P |
| E | E | S | O | P | P | O | E |

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE
EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

## Mots fléchés — N° 1801

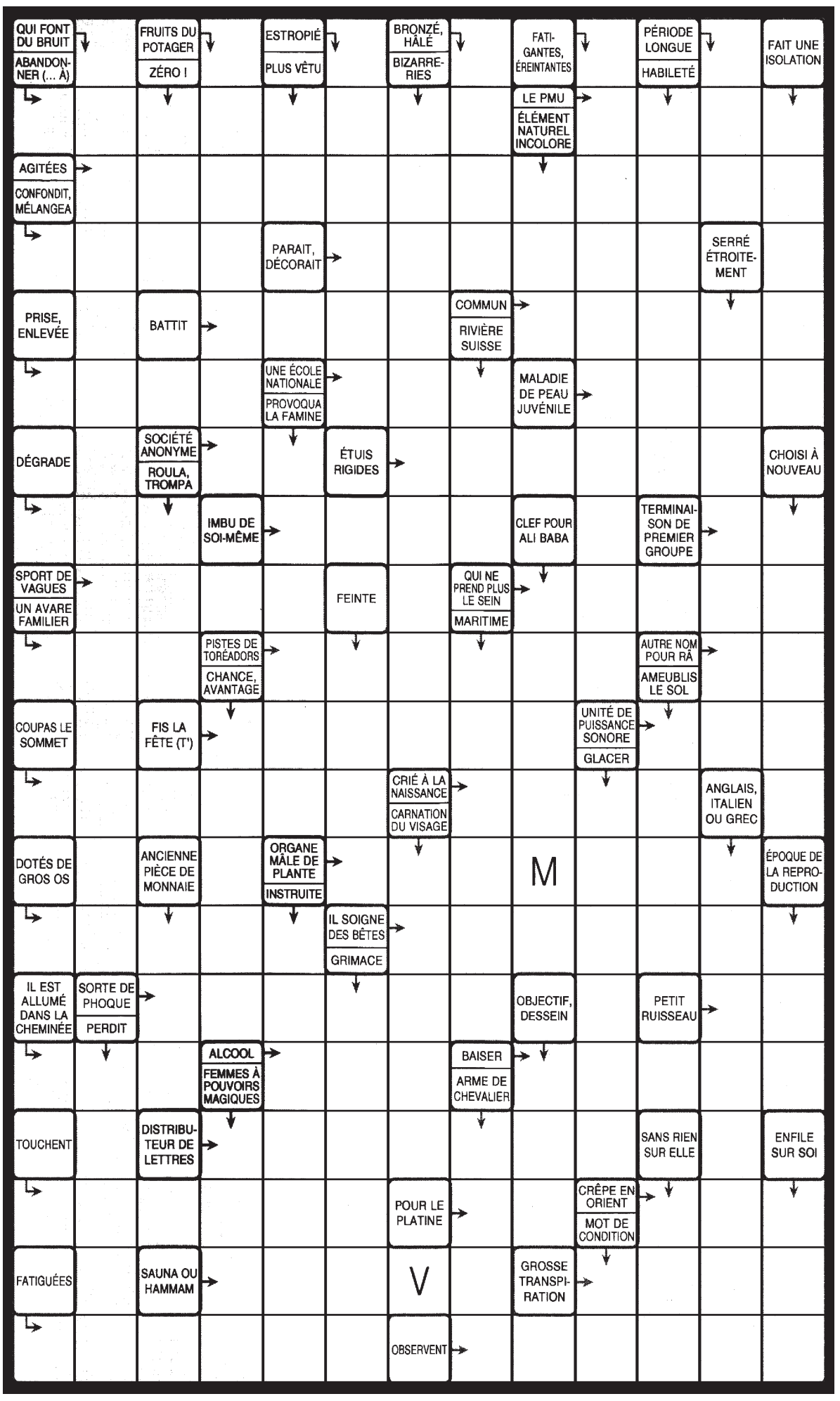


## Solutions

### Mots codés

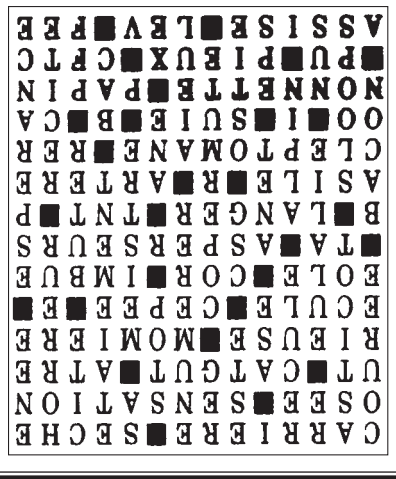

### Mots fléchés

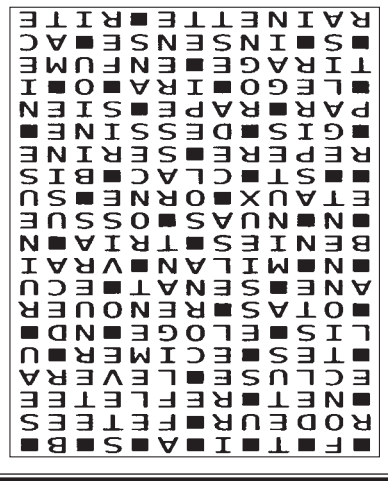

### Sudoku

| | | |
|---|---|---|
| 8 7 9 | 6 4 5 | 1 3 2 |
| 3 4 2 | 8 7 1 | 9 6 5 |
| 1 6 5 | 2 3 9 | 4 7 8 |
| 2 1 7 | 4 9 8 | 6 5 3 |
| 5 8 3 | 7 1 6 | 2 9 4 |
| 6 9 4 | 3 5 2 | 7 8 1 |
| 4 3 8 | 1 6 7 | 5 2 9 |
| 9 2 6 | 5 8 4 | 3 1 7 |
| 7 5 1 | 9 2 3 | 8 4 6 |

## NUMEROS UTILES

### Numéros Verts

| | |
|---|---|
| - Police : | 1548 |
| - Gendarmerie nationale : | 1055 |
| - Sonelgaz : | 3303 |
| - Alerte kidnapping : | 104 |
| - Personnes en difficulté ou en détresse : | 1527 |
| - SOS Sécurité : | 112 |
| - SOS Santé : | 115 |

### Urgences

| | |
|---|---|
| - SAMU : | 021 23 50 50 |
| - Police : | 17 |
| - Protection civile : | 14 |
| - Gendarmerie nationale : | 021 96 42 22 |
| - Sapeurs-Pompiers | 021 71 14 14 |
| - Sûreté de la wilaya d'Alger : | 021 73 00 73 |
| - Centre antipoison : | 021 97 98 98 |
| - Centre des grands brûlés : | 021 63 29 95 |
| - Institut Pasteur : | 021 67 25 02 |

### Hôpitaux

| | |
|---|---|
| - CHU Mustapha : | 021 23 35 35 |
| - CHU Aït Idir : | 021 97 98 00 |
| - CHU Ben Aknoun : | 021 91 21 63 |
| - CHU Béni Messous : | 021 93 15 50 |
| - CHU Kouba : | 021 28 33 33 |
| - CHU Bab El Oued : | 021 96 06 06 |
| - CHU Bologhine : | 021 95 82 24 |
| - CHU El Kettar : | 021 96 48 97 |
| - HCA Aïn Naâdja : | 021 54 05 05 |
| - Hopital Tixeraïne : | 021 55 01 10 |
| - Hopital Zéralda : | 021 32 63 94 |
| - Centre Pierre et Marie Curie : | 021 23 66 66 |

### Compagnies Aériennes

| | |
|---|---|
| - Air Algérie : | 021 74 24 28 |
| - Tassili Airlines : | 021 50 98 58 |
| - Aigle Azur : | 021 50 91 91 |
| - Air France : | 021 98 04 04 |

### Dépannages

| | |
|---|---|
| - Gaz : | 021 68 44 00 |
| - Electricité : | 021 68 55 00 |
| - Service des eaux : | 021 67 50 30 |

### Radios

| | |
|---|---|
| - Chaîne I : | 021 21 48 37 |
| - Chaîne II : | 021 69 11 70 |
| - Chaîne III : | 021 48 15 15 |
| - Radio El Bahdja : | 023 70 99 99 |
| - Jil FM : | 021 69 27 27 |
| - ENRS : | 021 69 34 03/06 |

### Services

| | |
|---|---|
| - Algérie Télécom | 100 |
| - Serveur vocal chèques postaux : | 1530 |
| - Seaal : | 3394 |
| - Scouts musulmans algériens : | 3033 |
| - Association algérienne de psychiatrie : | 1512 |
| - Réclamations : | 18 |
| - Renseignements / réveil : | 19 |
| - Télégramme : | 13 |

### Hôtels - Alger

| | |
|---|---|
| - Hôtel El Djazaïr | 026 21 80 80 |
| - Hôtel El Aurassi | 021 74 82 52 |
| - Hôtel Hilton | 021 21 96 96 |
| - Hôtel Sheraton | 021 37 77 77 |
| - Hôtel Mercure | 021 24 59 70 |
| - Hôtel Ibis | 021 98 80 20 |
| - Hôtel Albert Premier | 021 73 65 06 |
| - Hôtel Safir | 0551 42 58 48 |
| - Hôtel El Riadh | 021 45 23 58 |
| - Hôtel Mazafran | 021 32 00 00 |

### Hôtel - Tizi-Ouzou

| | |
|---|---|
| - Hôtel Lalla Khedidja | 0795 22 65 77 |

### Hôtel - Béjaïa

| | |
|---|---|
| - Hôtel les Hammadites | 0776 88 22 38 |

**08h00** : Bonjour d'Algérie
**09h30** : Evasion
**10h00** : Dessin animé
**10h30** : Feuilleton algérien
**11h00** : Canal foot
**12h00** : Journal en arabe
**12h30** : Feuilleton doublé
**13h30** : Evasion
**14h15** : Feuilleton algérien
**15h00** : A cœur ouvert
**16h30** : Takder Tarbah
**17h00** : 52 chrono
**18h00** : Journal en amazigh
**18h30** : Feuilleton algérien
**19h00** : Journal en français
**19h30** : Repères
**20h00** : Journal en arabe
**21h00** : Questions d'actu
**21h45** : En haut de l'affiche
**23h00** : Reportage

ALGERIE

TF1

### *19h55 : Football - Match de préparation à la Coupe du monde*

L'équipe de France débutera la Coupe du Monde le 16 juin prochain face à l'Australie. C'est avec cette rencontre en point de mire que les Bleus emmenés par leur capitaine Hugo Lloris entament le premier de leurs trois derniers matchs de préparation. Didier Deschamps, qui a donné sa liste des 23 joueurs sélectionnés pour le Mondial le 17 mai dernier, va procéder ce soir à une large revue d'effectif face aux Irlandais de David Meyler...

france 3

### *20h00 : Safe House*

Robert, policier à la retraite, tient avec sa femme un hôtel au Lake District, en Grande-Bretagne, appelé Tarrock House. Il a quitté la police à la suite d'une ancienne affaire qui a coûté la vie à Susan Reynolds, un témoin placé sous sa protection, abattue par le tueur que son mari avait engagé. Toujours hanté par ce drame, il accepte la proposition d'un ancien collègue, Mark, qui lui offre une façon de soulager sa conscience en accueillant dans son hôtel des civils en danger.

M6

### *20h00 : Le meilleur pâtissier*

Quatre brigades, celle des Compagnons Globe-trotteurs, de Potel et Chabot, de la maison Duchess et de la Bastille, s'affrontent pour une place en finale. Lors de la première épreuve des 150 gâteaux individuels, chaque groupe doit réaliser 150 créations identiques autour du citron, ingrédient imposé de la semaine. Les derniers à l'issue de ce classement sont directement éliminés du concours.

C8

### *20h05 : Hunger Games*

***La révolte - 1e partie***

Après avoir détruit l'arène des jeux, Katniss a été recueillie par Beetee, Alma Coin et Plutarch Heavensbee dans un repaire souterrain. Désormais surnommée le Geai Moqueur, elle apprend que son geste a galvanisé une partie du peuple prêt à se soulever. Ses sauveteurs veulent profiter de cette opportunité et faire de Katniss l'emblème de la rébellion. La jeune femme, elle, retourne à la surface pour retrouver Peeta, porté disparu. Mais elle se rend bientôt compte qu'il est vivant et utilisé par le pourvoir en place.

france 2

### *21h55 : La 30e nuit des Molières*

Depuis la salle Pleyel, Jean-Marc Dumontet, président de l'Association des Molières, donne le coup d'envoi de cette 30e Nuit qui récompense le théâtre public et privé. Dix-neuf prix seront décernés aux artistes et spectacles les plus remarquables de la saison 2017-2018. Pour cette soirée placée sous le signe des femmes et de la jeunesse, Zabou Breitman, nouvelle maîtresse de cérémonie, est entourée des grands noms du théâtre français...

### *21h30 : L'effet papillon*

CANAL+

La journaliste et son équipe de reporters déclinent l'actualité nationale et internationale à travers des enquêtes et des reportages. Dans la rubrique «No go zones», Hugo Van Offel parcourt ainsi des lieux rares ou méconnus sur la planète. De son côté, Nathalie Gros propose un «Tour des miracles» en allant à la rencontre de gourous, et autres guérisseurs adeptes de médecines parallèles.

TMC

### *22h15 : 90' Enquêtes*

L'obésité touche de plus en plus de Français et de Françaises, posant ainsi de graves problèmes de santé. Pour maigrir, certains préfèrent le bistouri aux régimes tandis que d'autres assument leurs rondeurs et parviennent même à en faire leur gagne-pain. Ainsi aux Etats-Unis, des internautes se filment en train de manger de grandes quantités de nourriture. L'équipe du magazine a suivi le quotidien de plusieurs témoins dont Laurent Ournac, comédien qui a perdu beaucoup de poids en quelques mois, Nathalie qui se lance dans un concours de beauté pour femmes rondes, Tammy qui diffuse ses repas sur Internet pour gagner de l'argent avec l'objectif d'atteindre les 150 kg.

### *20h00 : 58 minutes pour vivre*

W9

La veille de Noël, l'inspecteur de police John McClane attend son épouse Holly à l'aéroport de Washington. Il remarque bientôt deux individus étranges qui rentrent dans des locaux interdits au public, et décide de les suivre. Son intervention provoque une fusillade et il réussit à venir à bout des agresseurs. Il alerte les responsables de l'aéroport, qui semblent n'accorder aucune importance à l'incident. Au même moment, des terroristes prennent d'assaut la tour de contrôle et empêchent les avions d'atterrir.

Ethaâlibya Travel Service

**Agence de Voyage & de Tourisme**

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger

023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703

Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com

ETS Ethaalibya Travel Services

### AEROPORTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| - Houari Boumédiène - Alger | 021 50 91 91 | - Rabah Bitat - Annaba | 038 52 01 59 |
| - Ahmed Ben Bella - Oran | 041 59 10 77 | - Mostepha Ben Boulaïd - Batna | 023 77 01 10 |
| - Mohamed Boudiaf - Constantine | 031 81 01 24 | - 8 Mai 1945 - Setif | 0651 88 73 66 |

### Hôtels - Sud

| | |
|---|---|
| - Hôtel El Djanoub - Ghardaïa | 029 89 46 20 |
| - Hôtel - El Boustan - El Ménéa | 029 81 60 50 |
| - Hôtel Tahat - Tamanrasset | 029 31 21 21 |
| - Hôtel Gourara - Timimoun | 049 90 26 27 |
| - Hôtel Touat - Adrar | 049 96 99 33 |
| - Hôtel Antar - Béchar | 049 81 71 63 |
| - Hôtel Kerdada - Bou Saâda | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Le Caïd, Bou Saâda | 035 53 43 94 |
| - Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud | 0660 20 88 20 |
| - Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued | 032 11 89 02 |

### Hôtels - Est

| | |
|---|---|
| - Hôtel Marriott - Constantine | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Ibis - Constantine | 031 99 20 00 |
| - Hôtel Cirta - Constantine | 031 92 19 80 |
| - Hôtel Le Majestic - Annaba | 038 86 54 54 |
| - Hôtel El Mountazah - Annaba | 038 65 24 12 |
| - Hôtel El Hidhab - Sétif | 036 51 41 34 |

### Hôtels - Ouest

| | |
|---|---|
| - Hôtel Sheraton - Oran | 041 59 01 00 |
| - Hôtel Royal - Oran | 041 29 17 17 |
| - Hôtel Ibis - Oran | 041 98 23 00 |
| - Hôtel Renaissance - Tlemcen | 043 40 11 11 |
| - Hôtel Les Zianides - Tlemcen | 043 27 71 21 à 25 |
| - Hôtel Ziri - Ghazaouet | 043 32 30 25 |

## Championnat d'Algérie dames
## Hussein Dey Marines - GS Pétroliers - Finale - acte II

# Le GSP tout proche d'un 6e sacre de rang

*Le GS Pétroliers et Hussein Dey Marines livreront ce soir à partir de 22h30 à Blida la seconde manche de la finale du Championnat national féminin de basket-ball, avec un avantage psychologique indéniable pour les Pétrolières, victorieuses, mardi dernier, de la première manche (76-67).*

Une victoire suffira donc aux protégées du coach Hakim Meddour pour remporter leur 11e titre national et le 6e consécutif. Menées à la mi-temps (29-37), les Pétrolières ont trouvé les ressources nécessaires pour renverser la situation en effaçant durant les 3e et 4e quart-temps, un retard de 8 points avant de porter l'estocade avec un écart de 9 unités. Cette victoire très importante sur le plan psychologique a permis aux camarades de Meriem Madoui de garder leur invincibilité depuis l'entame de la saison 2017-2018 et surtout conserver l'espoir de réaliser un parcours sans faute. «C'est très important de remporter la première manche et surtout prendre une option sur la victoire finale», a souligné à la presse le manager général du GSP, Yacine Bellal, lequel est cependant prudent en affirmant qu'il «reste une 2e manche qui sera difficile devant une équipe d'Hussein Dey allant jouer à fond ses chances pour revenir en course. Je ne vais pas dire que je suis optimiste, mais nous sommes prêts pour la finale. Ce sera du 50-50». Et d'ajouter : «Dans une finale il y a toujours des rebondissements. Au vu de toute la saison au cours de laquelle nous sommes toujours invaincus, on mérite le sacre, mais le système de compétition nous a souvent privés de titres». Son adversaire, la formation Hussein-déenne, nullement abattue par cette défaite, ne perd pas espoir de revenir à la surface et d'arracher, pourquoi pas, le droit de jouer la «belle» à la seule condition de créer l'exploit de battre le GSP et ne pas s'effondrer inexplicablement en cours de match. L'entraîneur d'«HDM», Mokrane Benabbas, n'a pas encore digéré le revers concédé lors du 1er acte en déclarant : «Une défaite fait toujours mal, l'adversaire a pris un ascendant psychologique. Nous allons d'ailleurs concentrer notre travail sur le mental des joueuses. On va défendre crânement nos chances. Lors de la première manche, il y a eu relâchement de notre part, alors qu'on a mené au score jusqu'au 3e quart-temps. Entre le GSP et HDM, ça se joue toujours sur des détails, comme cette défaite en championnat 53-50». Le coach des Marines, qui impute aussi cette défaite aux erreurs d'arbitrage, regrette que son équipe ne bénéficie pas de son travail de formation, assurant cependant qu'il n'allait pas abandonner cette politique en dépit du fait que quatre joueuses formées au «HDM» évoluent actuellement au... GSP. Les

«Marines» ont d'ailleurs été les seules ces dernières années à défier les Pétrolières, notamment la saison écoulée aussi bien en championnat qu'en coupe dont elles sont les détentrices depuis deux saisons et qui aspirent à garder le trophée pour la 3e fois de suite en finale prévue le 8 juin à la salle Harcha (Alger) devant leurs éternelles adversaires du GSP. Malgré cette défaite, le groupe des «Marines» reste optimiste comme l'affirme Benabbas : «On fera le maximum pour honorer notre commune et étoffer notre palmarès», regrettant au passage l'absence d'Aïcha Benaouda, forfait pour blessure jusqu'à la fin de la saison. Cette finale de la Division nationale A se joue, rappelle-t-on, en deux manches gagnantes. Le GSP, vainqueur de la 1re manche, sera sacré lundi en cas de victoire, faute de quoi une «belle» est programmée pour le lendemain mardi 29 mai.

## Jeux méditerranéens de lutte 2018
## 26 athlètes algériens en stage à Alger

Vingt-six (26) lutteurs de la sélection algérienne juniors et seniors (garçons et filles) ont entamé dimanche un stage de préparation au centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souïdania (Alger), en vue des Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne, a annoncé la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national des seniors, composé du Roumain Cornel Rusu et de Bendjedaa Maazouz, a sélectionné 11 athlètes de la lutte gréco-romaine, quatre de la lutte libre et deux filles pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 4 juin. De son côté, la sélection algérienne juniors, sous la conduite de l'entraîneur Aoune Fayçal, effectue durant la même période un stage en vue des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger. Les juniors garçons sont représentés par quatre athlètes (un seul de la lutte libre et 3 de la gréco-romaine). Les sélections algériennes des différentes catégories fourbissent leurs armes donc en ce mois de ramadhan en prévision des prochaines échéances sportives inscrites au titre de cette saison, à savoir les Jeux africains de la jeunesse d'Alger et les Jeux méditerranéens de Tarragone.

## Basket-ball - Nationale 1 messieurs Play-offs

# Le NB Staouéli rejoint le GS Pétroliers en finale

Le NB Staouéli a rejoint le GS Pétroliers en finale du Championnat d'Algérie de basket-ball (messieurs), à l'issue de la 7e et dernière journée des play-offs disputée dans la nuit de samedi à dimanche à Hydra et Aïn Bénian (Alger).

Le NBS, vainqueur de l'IRBB Arréridj (80-76) s'est emparé de la 2e place, coiffant ainsi au poteau l'US Sétif qu'il avait battu sur le fil, vendredi soir (60-59). Face aux Pétroliers tenants du titre depuis 2014 et grands dominateurs de ce tournoi, les Staouélis tenteront de décrocher leur 4e titre national après ceux de 1999, 2000 et 2007.

La finale du championnat de la saison 2017-2018 se déroulera en deux manches gagnantes, le mercredi 30 et le jeudi 31 mai sur terrain neutre.

En cas d'égalité, une «belle» est prévue le vendredi 1er juin, également sur terrain neutre.

### Les résultats de la 7e et dernière journée des play-offs :

CRB Dar El Beïda - NA Hussein Dey 78-74
US Sétif - GS Pétroliers 61-91
WO Boufarik - USM Blida 83-76
IRBB Arréridj - NB Staouéli 76-80

## Coupe d'Algérie de handball - Messieurs

# L'ES Aïn Touta et le CRBBA en finale

L'ES Aïn Touta et le CRBB Arréridj animeront vendredi prochain (23h30) à la salle Harcha-Hacene (Alger), la finale de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), à l'issue de leur qualification en demi-finales disputées dans la nuit de samedi à dimanche. A Tadjenanet, l'ES Aïn Touta a créé une grosse surprise en éliminant le GS Pétroliers (tenant du trophée) et sacré cette saison du titre de champion, sur le score de (30-28), prenant du coup sa revanche après sa défaite en finale - 2017 devant les Pétroliers (28-21). De son côté, le CRBB Arréridj s'est qualifié difficilement aux dépens de la JSE Skikda (31-30) en match joué à Chelghoum Laïd. En finale, l'ESAT, affrontera en finale le CRBBA (vice-champion). Les deux clubs se rencontrent pour la 1re fois à ce stade de l'épreuve avec l'espoir de remporter leur premier trophée de leur histoire

## Coupe d'Algérie de handball des U20 - Filles

# L'Amicale handball oranais accède en finale

L'équipe des moins de 20 ans de l'Amicale handball oranais (filles) s'est qualifiée en finale de la Coupe d'Algérie de sa catégorie en battant, ce vendredi soir, la JS Saoura (22-19) en match de demi-finales disputée à Saïda. Une belle performance pour cette équipe qui évolue en division nationale «B» et qui aspire à aller au bout de ses rêves en remportant le trophée lors de la finale qui l'opposera à la formation algéroise de Hammamet. Le handball oranais chez les filles est en train de renaître de ses cendres, notamment dans les catégories jeunes. Outre l'Amicale handball oranais, les U18 filles de l'AS Castors animeront eux aussi la finale de la Coupe d'Algérie de leur catégorie face à la formation de Timezirte (Béjaïa).

## Ligue 1 Mobilis - CS Constantine

# Le champion libère six joueurs dont Bezzaz

*La liste des joueurs libérables établie par l'entraîneur Abdelkader Amrani a finalement été rendue publique, au début du week-end, et n'a comporté, hormis Yacine Bezzaz, aucune grosse surprise.*

En effet, il était quasiment admis, bien avant la fin de la saison, que des joueurs n'ayant pu arracher une place de titulaire, ou du moins constituer de bonnes doublures à leurs postes, ne feraient plus partie de l'effectif, d'autant plus que l'équipe devra jouer la saison prochaine sur plusieurs fronts (championnat, coupe, Ligue des champions et Championnat arabe des clubs). Ainsi, le milieu de terrain Aziz Kebbal, de même que l'attaquant Karim Rachedi, recruté durant le mercato hivernal, rarement utilisés, savaient pertinemment qu'ils devraient changer d'air l'année prochaine. Même chose pour le vétéran Boubaker Rebih qui, bien qu'ayant mis son expérience au service de l'équipe, n'avait pas été épargné par les blessures, alors que Cherif Kebaïli ne devra qu'à son âge l'option prise par les dirigeants de le prêter à un autre club afin qu'il dispose de plus de temps de jeu. De son côté, l'avant-centre malien Moctar Cissé, auteur de seulement 4 buts, ne se faisait plus d'illusion sur son sort depuis quelque temps déjà. Selon les échos parvenus de l'entourage du club, il aurait trouvé un terrain d'entente avec le manager général Tarek Arama afin de résilier son contrat à l'amiable. Les cas Belameïri et Dehar sont ceux qui partagent le plus les supporters, en ce sens que le premier, auteur de nombreuses frasques durant l'exercice écoulé, et en dépit d'une fin de saison tonitruante, était donné partant à tous les coups, Amrani étant connu pour ne pas badiner avec l'aspect disciplinaire, tandis que le second, pétri de qualités et encore sous contrat avec le club, devrait, en bonne logique, figurer dans l'effectif de la saison prochaine. Enfin, il est apparu que la titularisation de Yacine Bezzaz lors du dernier match de championnat, face au Paradou AC, n'était en fait qu'une manière élégante de remercier le plus ancien joueur du CSC pour sa fidélité au Doyen, l'ex-international ne figurant plus dans les plans du coach tlemcénien. Aux dernières nouvelles, Bezzaz n'aurait pas apprécié ce traitement indigne, selon lui, de son statut, d'autant plus que son contrat court jusqu'en 2019, et qu'il avait à maintes reprises manifesté le souhait de continuer l'aventure sous les couleurs vert et noir.

**Bessa N.**

## ES Sétif

# L'Entente et Hammar filent du mauvais coton

L'Entente de Sétif a totalement raté sa saison tant par ses résultats en dents de scie que par ses piètres prestations sur le plan qualité du jeu. L'ESS a terminé la saison en huitième position avec 40 points, à six longueurs seulement du troisième relégable, l'US Biskra. Un parcours qui ne répond, ni aux aspirations des inconditionnels des Noir et Blanc ni au statut d'un club de l'envergure de l'Entente. Plusieurs raisons sont à l'origine des déboires du champion d'Afrique 2014. En effet, le club est géré, comme partout d'ailleurs, avec un esprit d'amateur.

La politique préconisée par le président Hassan Hammar ne répond à aucune logique, c'est du moins l'avis des Sétifiens qui appréhendent l'avenir de leur équipe.

La gestion d'un club prétendu professionnel de la trempe de l'ESS exige une direction forte et de véritables structures mais, à l'Entente, Hammar a accaparé seul le pouvoir. C'est dire que la situation qui prévaut actuellement n'incite guère à l'optimisme. La preuve, Kheireddine Madoui, annoncé au retour au bercail, a préféré opter pour Al Ismaïly d'Egypte que de s'éterniser dans le bricolage. En plus, trop d'erreurs ont été commises dans le recrutement. Et là, on se demande si les entraîneurs ont été invités à ce genre d'opérations. Cela s'est répercuté sur les résultats qui ont fait que l'ESS a réalisé la plus mauvaise saison depuis des années. Nombreux sont ceux qui se demandent sur les critères sur lesquels s'est basé le président sétifien pour engager Abdelhak Benchikha.

Le recrutement a été également un fiasco mis à part celui des Zeghba (USMH), Aiboud (JSK) ou du Gabonais Obambou. Sinon, quel a été l'apport des Chibane, prêté au MCO, Benayad, Nessakh, Sidhoum, Aouedj (MCA) et Banouh (USMH) ? A présent et à propos de la saison prochaine, le président Hammar s'est mis dans une situation compliquée, notamment avec la montée au créneau des supporters sétifiens. Mais le premier responsable de l'Entente ne semble pas avoir retenu les leçons du passé. Il insiste sur le recrutement avant d'engager l'entraîneur. Là, le président de l'Entente ne sait plus à quel saint se vouer. Les dirigeants effectuent actuellement une véritable course contre la montre pour dénicher un responsable à la barre technique. Après les noms du Français Hubert Velud, du Suisse Alain Geiger, celui de Cherif El Ouzzani vient d'être évoqué, Hammar multiplie les contacts pour résoudre cet épineux problème. Il n'est pas écarté de voir Tewfik Rouabah effectuer son come-back.

A propos du renforcement de l'équipe, de nombreux éléments sont dans le viseur de l'ESS. Pour les partants, Hamam ne compte pas renouveler les contrats de certains joueurs pour insuffisances techniques. Il s'agit des Khairi, Aouedj, Banouh, Nessakh, Ibouzidene et probablement Sidhoum, Amokrane et Nadji. Par ailleurs, pour faire face à la crise financière, Hammar est appelé à mettre sur pied une structure avec les mécanismes nécessaires pour une véritable politique d'autofinancement à la mesure de la grandeur de l'Entente de Sétif.

## MO Béjaïa

# Les choses vont bouger à partir de cette semaine

Les supporters béjaouis ne cessent de s'interroger sur l'avenir de leur cher club qui fait son retour en Ligue 1 Mobilis après une saison d'absence.

Le scénario de la dernière saison disputée parmi l'élite où le club phare de la Soummam s'est retrouvé en Ligue 2 Mobilis, ne devra en aucun cas se reproduire, notamment après le parcours catastrophique des gars de Yemma Gouraya que ce soit du côté sportif ou administratif. Ainsi, pour les amoureux du club, la saison 2016-2017 devra être prise comme une expérience et les milliers de fans mobiste ont déjà les yeux rivés sur la Ligue 1 Mobilis et ne veulent absolument pas voir leur club reprendre l'ascenseur. Pour cette raison, ces mêmes fans souhaitent voir l'actuelle direction, qui a fait de l'excellent travail, continuer sa mission à la tête du club et mener la barque mobiste vers d'autres succès. Ainsi, au moment où certains clubs ont déjà entamé le recrutement, au sein du club phare de la Soummam, c'est le néant, rien ne bouge mis à part quelques négociations avec les cadres de l'équipe, aucun nouveau transfert n'est à l'horizon, le MOB est toujours au poids mort. A peine la compétition officielle terminée, les Béjaouis sont confrontés déjà à des problèmes de tout genre comme quasiment chaque fin de saison. Mais, cette année, il est hors de question d'attendre la dernière minute pour que les responsables entament leur travail en matière de recrutement. Cependant, le président du club béjaoui, Mustapha Rezki, a déclaré ne plus être en mesure de continuer sa mission mobiste. ≈Ce dernier nous a personnellement annoncé qu'il compte pour l'instant régler la situation financière de l'ensemble des joueurs et des salariés du club et organiser une assemblée générale avec l'ensemble des actionnaires du club pour déposer ses bilans. Mais pour de nombreux amoureux du club, cette décision aurait été prise sur un coup de tête, notamment sur l'effet de la pression qu'a subie le président tout au long de cette saison. Quant aux supporteurs béjaouis, ils sont unanimes à penser que si Rezki a tellement travaillé durant une saison entière, ce n'est pas pour jeter l'éponge maintenant. Reste que tout le monde à Béjaïa attend avec impatience le déroulement de l'assemblée générale qui réunira donc l'ensemble des actionnaires du club phare de la Soummam pour avoir une idée plus clair pour l'avenir du club. C'est ainsi que la situation risque de bouger d'un moment à l'autre au sein de la maison béjaoui avec la tenue de l'assemblée générale pour autre autres tirer cette affaire de démission au clair et décider par la suite si oui ou non Rezki poursuivra sa mission la saison prochaine.

# L'Équipe lationale est vraiment au fond du trou

*Quelques heures après avoir annoncé la liste, la FAF nous apprend que Feghouli et M'Bolhi sont forfaits ! Le gardien de but des Verts a demandé à être dispensé prétextant ne pas être en mesure de répondre aux sollicitations de la sélection nationale actuellement.*

Ce n'est rien d'autre qu'un refus de sélection ! La forme de ce refus est aussi très contestable. Jugeant toute explication inutile, c'est par simple courrier que Raïs M'Bolhi a annoncé son forfait. Comment expliquer ce geste autre que par une vengeance malvenue ? Des indulgents trouveront tout de même une certaine honnêteté d'annoncer qu'il n'est pas compétitif en raison de l'arrêt de son championnat depuis le 6 avril dernier mais la manière de faire n'y est pas. L'ancien portier du Stade Rennais ne semble avoir aucune circonstance atténuante car il aurait pu s'entretenir avec le staff et expliquer son incapacité à retrouver une forme physique suffisante vu les délais, ou mieux encore, se déplacer à Sidi Moussa afin justement de montrer qu'il était capable de mettre son expérience au service des Verts. Ce ne sera pas pour cette fois-ci. Visiblement vexé, M'Bolhi a décliné la convocation sans vraiment se justifier. Une décision qui aurait pu être compréhensible, mais une attitude qui paraît finalement décevante de la part d'un soldat qui s'est toujours montré exemplaire. Tout juste auréolé d'un titre de champion de Turquie avec Galatasaray, le retour tant espéré de Feghouli en sélection, devait sceller la réconciliation avec un staff maladroit dans sa communication. Mais c'était compter sans sur une blessure au talon d'Achille. Même si dans la forme, Feghouli a été plus habile que son compère M'Bolhi, beaucoup regrettent qu'il n'ait pas daigné se déplacer à Sidi Moussa pour faire constater sa blessure comme le fera Rafik Halliche lundi prochain. La jurisprudence « Faouzi Ghoulam » est donc passé par là. On rappelle que le joueur de Naples, subitement malade le lendemain d'un match de Serie A, ne s'était pas déplacé pour respecter le protocole bien établi depuis l'ère Halilhodzic. De plus, l'ancien joueur du FC Valence, injoignable, a mis trois jours à se «justifier» auprès d'une opinion publique abasourdie, laissant ainsi libre cours à toutes suppositions! Certains parlaient de blessure diplomatique, d'autres de vengeance légitime vis-à-vis d'un coach méprisant qui l'a si longtemps ignoré. La blessure est finalement avérée et met donc en lumière un problème de communication du staff vis-à-vis des sélectionnables. Nos confrères de Compétition nous apprennent même que Feghouli était déjà en vacances à Dubaï avec sa famille lorsqu'il a reçu l'appel de la FAF. C'est à n'y rien comprendre. Cette dernière, qui s'est contentée d'un communiqué laconique, aurait certainement dû être plus précise en informant les supporters que Feghouli avait envoyé son dossier médical. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ? Là encore certains imaginent un complot pour jeter le discrédit sur de soi-disant cadres.

### *L'ambiance est lourde.*

Rabah Madjer a rappelé Sofiane Feghouli mais a écarté Sofiane Hanni et Saphir Taïder. La réaction de ce dernier à la fin du match face à l'Iran n'est pas passée. L'agacement de Riyad Mahrez en sortant lors du même match n'a, elle, pas eu de conséquence. Mais le sélectionneur a-t-il parlé à Hanni ? Car même s'il ne fait pas partie du groupe cette fois-ci (et cela peut s'expliquer), un staff est dans l'obligation de maintenir ses joueurs concernés par le devenir de la sélection. C'est de la gestion humaine indispensable au maintien de la performance. Le meneur de jeu du Spartak Moscou va-t-il revenir plus fort afin de reconquérir sa place en sélection ? La gestion de groupe n'est à priori pas le fort de ce staff car beaucoup se souviennent de la façon dont Madjer a jeté en pâture Saphir Taïder à la télévision. Cet épisode, avec le fameux test physique et le non moins fameux vrai-faux gilet GPS, a laissé visiblement des traces. Quoiqu'il en soit, la non-venue de Feghouli et M'Bolhi constitue un nouveau couac pour l'Équipe n0ationale qui est vraiment au fond du trou. Totalement discrédité, Rabah Madjer et son staff sont chaque jour un peu plus proche de la sortie. Le divorce avec le public, les joueurs et les responsables de la FAF n'est-il pas définitivement consommé ?

**Tassadit H.**

LDC

## Le Real de Zidane entre dans la légende avec un triplé inédit

Du jamais-vu dans l'histoire de la «Coupe aux grandes oreilles» !
Le Real Madrid de Zinédine Zidane a remporté sa troisième Ligue des champions d'affilée, performance inédite, grâce à sa victoire face à Liverpool (3-1) avec, notamment, un but d'anthologie de Gareth Bale et deux boulettes du gardien des Reds, Loris Karius, samedi à Kiev. Plus que jamais légendaire : moins de trois ans après le début de sa première expérience de coach d'une équipe professionnelle, «Zizou» a réalisé l'exploit de détrôner au palmarès tous les plus grands entraîneurs de l'histoire de la compétition européenne. «Forcément, ce soir, c'est un moment historique. Gagner trois fois d'affilée… C'est un truc de fou de vivre ça. Même si on y croit, on y pense quand on travaille fort. Avec une équipe comme ça, on peut aller loin, mais en gagner trois, c'est un truc de fou. Il faut en profiter, penser à ce que les joueurs ont fait tous

ensemble», a-t-il déclaré sur beIN Sports. Trente ans après le mythique AC Milan d'Arrigo Sacchi, vainqueur en 1989 et 1990, et moins d'une décennie après le FC Barcelone de Pep Guardiola (2009 et 2011), «le Real de Zidane» a encore fait mieux pour marquer définitivement son époque. Grâce à qui ? Son compatriote Karim Benzema (51e) qu'il a toujours défendu quand il était décrié pour son inefficacité, et Gareth Bale, auteur d'un retourné acrobatique «ronaldesque»… trois minutes après son entrée en jeu (64e) puis du doublé en fin de match (84e) ! Depuis son arrivée sur son banc, d'abord comme entraîneur-adjoint en 2014, puis comme entraîneur principal, à la surprise générale, depuis 2016, Madrid reste sur quatre finales de C1.

Selon «Le Daily Mail»

### Man City-Leicester, accord trouvé pour la somme de 85 M€

Les responsables des deux clubs de Premier League auraient trouvé un terrain d'entente financier pour le transfert de l'international algérien, Riyad Mahrez, pour la somme de 85 M€ selon *Le Daily Mail*.
La finalisation du transfert de Riyad Mahrez pourrait bien être annoncé au cours de la semaine prochaine ; les discutions se poursuivent entre les deux parties concernant les derniers termes à fixer. L'attaquant algérien n'aura jamais été aussi proche d'un départ depuis son arrivée à Leicester City. Après l'échec de janvier dernier, la direction des Foxes a semble-t-il retenu la leçon, Mahrez avait alors protesté en s'absentant pendant deux semaines.

FC Porto

### Conceição veut garder Brahimi

Le coach du FC Porto, Sérgio Conceição, voudrait garder son attaquant algérien, Yacine Brahimi, la saison prochaine selon, le quotidien portugais *Correio da Manhã*. Le technicien de 43 ans aurait demandé à sa direction de garder ses joueurs les plus importants en marge de sa signature de prolongation de contrat avec le champion portugais.
L'attaquant algérien est convoité par de nombreux clubs européens, avec notamment l'offre de l'AS Rome de 25M€, les dirigeants portugais ont répondu négativement et demandent pas moins de 30M€. Le contrat de Brahimi prend fin le 30 juin 2019, une bonne raison pour les dirigeants portugais de vendre le joueur afin de réaliser une plus-value.

### Al Ahly, un contrat de 3 ans pour Soudani ?

La direction du club saoudien d'Al Ahly aurait proposé un contrat de 3 saisons à l'international algérien, El Arbi Hillel Soudani, selon, la presse saoudienne. L'attaquant du Dinamo Zagreb aurait donné un accord de principe, via son agent aux dirigeants d'Al Ahly.
Soudani a déjà exprimé son souhait de quitter le champion de Croatie, après son transfert raté lors du Mercato dernier en Championship. El Arbi Hillel Soudani est suivi par d'autres clubs, en ce début de Mercato ; Nottingham Forest étant le plus intéressé, mais d'autres autres dont une de Chine sont aussi parvenue ces jours-ci. L'attaquant algérien âgé de 30 ans qui reste lié à son club croate jusqu'en 2020 a terminé meilleur buteur du championnat Croate avec 17 buts inscrits, il a aussi offert neuf passes décisives.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

**Météo**

| | Alger | Oran | Constantine | Tindouf | Tamanrasset |
|---|---|---|---|---|---|
| Min° Max° | 14°/19° | 16°/25° | 15°/26° | 18°/34° | 24°/38° |

**Horaires des prières**

| Alger | El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 03:45 | 12:46 | 16:36 | 20:02 | 21:44 |

Libye

# L'Algérie condamne avec force l'attentat terroriste qui a ciblé la ville de Benghazi

*L'Algérie a condamné avec force l'attentat terroriste à la voiture piégée en ce mois sacré qui a ciblé une zone peuplée dans la ville de Benghazi faisant sept morts et des dizaines de blessés.*

«Nous condamnons avec force l'attentat terroriste à la voiture piégée en ce mois sacré qui a ciblé une zone peuplée dans la ville de Benghazi, faisant sept morts et des dizaines de blessés au sein d'innocents civils», a indiqué le ministère des Affaires étrangères, samedi soir, dans un communiqué. «En présentant aux familles des victimes, au peuple libyen frère et au gouvernement nos sincères condoléances tout en les assurant de notre entière solidarité et notre hostilité envers ces crimes odieux qui sont à l'opposé des valeurs morales de ce mois sacré, mois de clémence et du pardon», a ajouté le communiqué. «Ces attentats ne sont que des tentatives vaines pour atteindre le moral du peuple libyen avec toutes ses composantes et n'ont pour but que d'empêcher la réconciliation nationale par le biais d'un dialogue global inter-libyen, qui mettra fin à la crise qui perdure et que traverse ce pays frère, pour conserver son unité et sa souveraineté sur ses terres et pour qu'il restaure la sécurité et la paix sur l'ensemble de son territoire», conclut le communiqué.

HCA

## Aïn Temouchent abritera un colloque international sur Syphax en septembre prochain

Un colloque international sur le roi numide Syphax (202-250 av. J.-C.) se tiendra en «septembre prochain» à Aïn Temouchent, a annoncé, ce dimanche, à Skikda, le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Placé sous le thème : «Le royaume des Massaessyles (Numidie occidentale), Syphax et le traité de Siga (202 A.J-C.)», le colloque réunira des chercheurs des universités nationales et étrangères pour débattre de l'histoire et des vestiges de la Numidie occidentale sous le souverain Syphax, a indiqué Assad au siège de la Direction de la formation professionnelle en marge de sa visite entamée la veille dans la wilaya. Cette rencontre sera une opportunité pour relancer la recherche dans cette région et faire un bilan sur les travaux anciens et modernes consacrés aux cités et au territoire de ce royaume, a-t-il expliqué, proposant au président de l'APC de Skikda l'installation d'une statue à la mémoire de Jugurtha à l'instar de celle de Massinissa qui sera érigée «prochainement» à Alger. Le SG du HCA avait annoncé, samedi, la mise en service du numéro vert 1066 pour la généralisation de l'utilisation de la langue amazighe en marge d'une conférence sur «Tamazight en Algérie, état des lieux et perspectives» tenue au Palais de la culture à l'occasion du 23e anniversaire de la création du Haut commissariat à l'amazighité.

• DGSN

## 111 affaires criminelles résolues grâce au système AFIS

Cent onze affaires criminelles liées aux atteintes aux personnes et aux biens ont été résolues durant le mois d'avril dernier par les services de la police judiciaire grâce au système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS) qui a permis d'identifier les auteurs présumés, indique, ce dimanche, un bilan établi par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

En effet, l'exploitation par les stations principales de l'identité judicaire des traces inconnues enregistrées dans la base des données du sysème AFIS a permis de résoudre 12 affaires : 4 de faux usage de faux, 6 de vols, une d'escroquerie et une d'abus de confiance. En outre, les stations principales et secondaires de l'identité judicaire relevant des 48 sûretés de wilaya ont résolu 99 autres affaires criminelles durant cette même période, relatives au vol par effraction, vol de véhicule, dégradation de bien d'autrui, faux et usage de faux ainsi que des affaires liées au trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes.

www.mobilis.dz

موبيليس mobilis ENTREPRISES

L'Echo d'Algérie : 28/05/2018
Anep : 815 865

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial**

*Contactez :*
*Tél-Fax : 023 54 23 04*
*E-mail : echodalgerie@gmail.com*
*www.lechodalgerie-dz.com*